N° 321 - 12 F
SEPTEMBRE 1990

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

le peuple breton



BRETAGNE ET ÉCOLOGIE

2 OURAGANS PAR AN !

QUI REÇOIT LE RMI ?

POBL VREIZH

REPORTAGE

TRÉGOR EN FÊTE

Douarnenez a son Festival des Minorités, Rennes a ses Tombées de la Nuit, Quimper, ses Fêtes de Cornouaille, Lorient, son Festival Interceltique. Le Trégor et plus généralement la côte nord de la Bretagne qui font un peu figure de parent pauvre dans ce domaine, auront-ils, eux aussi, leur grand rassemblement de la culture bretonne ?

Ce n'est pas impossible depuis qu'une jeune association, l'ESTRAN, a pris le pari un peu fou de faire de Tréguier, durant trois jours, la capitale de la musique, des sports et des jeux bretons et celtiques, avec la participation active de l'équipe d'Armen.

La première édition de « Trégor en Fête », si elle n'a pas pris l'ampleur des grandes manifestations citées plus haut, a été une grande réussite.

Les 3, 4 et 5 août, elle a attiré à Tréguier, près de 30.000 visiteurs, soit autant que le premier Festival de Lorient en 1970... Et, il faut le noter, c'est la seule fête d'une telle importance organisée dans une si petite ville (– de 3.000 habitants).

Les responsables de la fête n'avaient certes pas lésiné sur les moyens. Sur le plan musical, ils avaient fait appel à (presque) tout ce qui se fait de mieux en Bretagne actuellement. Les meilleurs : Archetype, Barzaz, le Quintet de clarinettes, Per Tallec, Kristen Nogues, Baron et Anneix, Pol Huellou, la fanfare du Trégor, Klick ha Farzh. Et bien sûr, les Pires étaient là aussi, pour l'apéritif concert, evel-just. Beaucoup de moments forts : la prestation du groupe irlandais, Patrick Street, celle, superbe, de Erik Marchand, dans le cloître de la cathédrale, accompagné de Thierry Robin au luth et de Hameed Khan aux tablas celle, enfin très efficace, très pro, du groupe Den pour le concert de clôture. Géant !

Rien que du bon. Rien que du beau monde, et il faut féliciter les organisateurs d'avoir fignolé une telle affiche.

Tout cela (et beaucoup d'autres choses encore) se déroulait sur fond de sports et de jeux bretons et celtiques.

Le Trégor tient-il son grand festival ? Nous le saurons dans deux ans (en 92) quand Tréguier refera la fête en grand. Prenez date !

P.M.

(Photo Presse d'Armor, Paimpol)











SOUSCRIPTION

De l'air !

Merci à ceux qui ont compris que l'aide financière est nécessaire au PB-PV.

Il nous faut accroître la diffusion : ceux qui trouveront un abonné nouveau ou abonneront un ami y contribueront. Ceux qui créeront un dépôt aussi. Financièrement, nous avons fait de sérieuses économies : 2.500 F de manque à gagner chaque mois, au lieu de 5.000 F il y a un an, tout en offrant deux numéros à 36 pages et une belle couverture en quadrichromie à nos lecteurs. Pour trouver ces 2.500 F, trois solutions : améliorer les ventes, les abonnements nouveaux, la publicité, et en attendant... la souscription !

Dagorn, Lannion (60 F) ; Josso, Lagny (30) ; Berthelot, Rennes (80) ; Le Guillouzer, Trégastel (20) ; Erousillon, Guadeloupe (80) ; Guével, Guichen (30) ; Guyonvarc'h, Hennebon (20) ; Rivière, Montgeron (80) ; Jaouen, Berrien (30) ; Le Cotillec (100) ; Le Doussal (20) ; Arzel, Brest (20) ; Pellen, Nantes (60) ; Le Grand, La Baule (180) ; Guillas, Baden (280) ; Gouézec, Guer (20) ; Cotonea, Treffiagat (30) ; Cornet, Nantes (20) ; Pensec, Douarnenez (20) ; Subié, Trédrez (30) ; Lescouarch, Paris (130) ; Johnston, La Forêt, Fouesnant (20) ; Dorval, Loctudy (80) ; Le Meur, Plouézec (20) ; Pensec, Orvault (40) ; Brusk, Douarnenez (80) ; Davin, Ste-Egrève (30) ; Le Gall, Pont Scorff (230) ; Quéméner, Cressely (80) ; Guillois, Sassenage (30) ; Balandras, Grigny (80) ; L'Héréec, Plounérin (200) ; Hameury, Vaux (380) ; Lavanant, Lannion (30) ; Le Bahy, St-Nolf (30) ; Audran, Pontivy (80) ; Merel, Nantes (20) ; Laz (130) ; Gragnic, Lorient (20) ; Henneton, Beauvais (80) ; Guégueniat, St-Yvi (120) ; Flevaux, Sarzeau (20) ; Cloarec, Brest (80) ; Lucas, Caulnes (80) ; Cochevelou, Guidel (80) ; Le Berre, Perros-Guirec (20) ; Trolez, Guidel (30) ; Le Guiel, Nantes (30) ; Goascogne, Tréguier (20) ; Drillet, St-Samson (40) ; Calage, Le Mans (30) ; Guéguen, Clamart (20) ; Quenehervé, Boust (60) ; Chouffot, Maurepas (30) ; Poho, Commana (180 F) ; Quelvennec, Pont-l'Abbé (20) ; Galmiche, Quincy (80) ; Houel, Dinan (80) ; Portier, Laval (20) ; P.Y.M., Landivizio (25) ; Ciret (180) ; Dantec, Villejuif (30) ; Le Du, St-Brieuc (20) ; Le Flem, Plouguiel (30) ; Raoul, Quevilly (80) ; Omnès, Plougrescant (20) ; Le Couls, Plouénan (80) ; Louis, Pontivy (30) ; Le Rol, Pleudaniel (20) ; Parent, Nantes (30). Total 6e-7e listes, 4.695 F.
Total 90 : 18.605 F. Trugarez deoc'h !

Photo de couverture « Le Trégor ».

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

En guise de sommaire

Deux rencontres avec Youenn Gwernig, qui nous parle de lui et de la Bretagne (p. 10), et avec Claude Geslin, qui nous présente son étude sur le syndicalisme en Bretagne (p. 22-23). En **Politique,** des échos du colloque de Nantes (p. 6), la présentation d'une réflexion sur la Bretagne et l'écologie (p. 4), et aussi une tribune libre (p. 11). **Social,** une étude révélatrice sur le RMI dans le Finistère (p. 8-9). **Peuples du monde,** les relations France-Irak (p. 16), la conférence de Copenhague, les journées de Corti (Corse). **Culture,** les livres, des disques (p. 21-24-25), et notre courrier.

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 120 F.
– de soutien
à partir de 140 F (1)
– étranger : 150 F (1)
– étranger par avion : 180 F (1)
à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

« L'Europe Régionale » de Paul Romus, édition Labor - Bruxelles
En distribution exclusive au « Peuple Breton ».
82,50 F, port inclus : à commander à l'adresse indiquée page 28.

Pluvigner début juillet : passez au large

Au cœur du pays bretonnant on trouve le meilleur avec les « Kannerion Pleuigner » et le pire avec cette « rondes des provinces » qui se déroule début juillet depuis cinq ans. Cette appellation déjà très contrôlée donne la mesure de la haute élévation culturelle du produit.

Il faut savoir que Pluvigner (56) est jumelée avec Vallet (44) comme la commune limitrophe de Landaul l'est avec celle de Jans. Mais si alternativement, à Landaul et Jans, ce sont deux communes bretonnes qui se retrouvent, à Pluvigner et Vallet il se passe des choses curieuses.

Ainsi, à l'entrée de Pluvigner, vous lirez : commune jumelée avec **Vallet-Loire Atlantique**, tandis qu'à Vallet on indique commune jumelée avec **Pluvigner-Bretagne...** Guichard oblige.

Déjà pour la première édition des bécassinades... Pardon de la ronde des provinces : ci-dessus le « S » était de trop puisqu'il n'y avait que les groupes bretons des deux cités. Avec les ans et la multiplication des pays représentés... pardon, des régions... non c'est encore trop... des provinces !... Le problème s'aggrave. Comment faire plaisir au RPR et à Olivier, quand on a pas beaucoup de fierté ?

On invente une nouvelle province... Région... Peut-être un nouveau pays. C'est ainsi que l'on abouti à l'affiche de 1990 : **5e ronde des provinces : Bretagne-Vignoble Nantais-Pays Basque-Savoie !**

Pas très fiers en effet les créateurs de cette nouvelle région. Admirez cela : trois pays, forts d'un passé, d'un présent et d'un avenir, et le 4e à l'identité réduite à un produit de consommation courante, même s'il est fort agréable à déguster.

Est-ce pour se redonner du courage que le soir il y avait dégustation de tripes au muscadet ?...

AI LOUARN

Lettre du GDM n° 26

La situation dans la Corne de l'Afrique, Hongrois et Roumains en Transylvanie : tels sont les deux sujets principaux – outre des nouvelles abondantes (GDM, 212 rue St-Martin, 75003 Paris).

ÉDITO

UN TEXTE FONDAMENTAL

La Bretagne et les problèmes de l'écologie

Du niveau planétaire au niveau breton

Depuis une quinzaine d'années, le mot « écologie » est devenu progressivement à la mode, tant dans les medias que les conversations privées, dans les préoccupations de chacun et des hommes politiques en particulier. Quant à l'aube de 1974, nous publiions dans le PB une tribune libre de René Dumont après avoir organisé, fin 1973, une réunion-débat avec le célèbre agronome, nous ne faisions que traduire notre perception déjà aiguë des problèmes d'environnement, à l'échelle locale comme à l'échelle de la planète. Depuis cette époque et malgré les discours, le productivisme cultivé avec acharnement tant par le capitalisme privé à l'Ouest que par le capitalisme d'État à l'Est, ont rendu de nombreuses situations périlleuses pour l'environnement mais aussi pour l'homme sur la planète. On a tous à l'esprit le problème non résolu des déchets nucléaires qui continuent à être produits, ou celui de la couche d'ozone que les CFC continuent d'affaiblir, avec les conséquences déjà perceptibles ou prévisibles (effet de serre, modifications climatiques, sécheresse, recul des superficies cultivables). En Bretagne, on est particulièrement sensible au problème de l'eau, qu'il ne faut pas limiter à la seule pollution par les nitrates de l'agriculture, ni par les seuls phosphates de Rhone-Poulenc, ni par les seuls excès du remembrement. Paradoxalement, deux niveaux d'études des problèmes écologiques sont à privilégier : le niveau local, là où les problèmes deviennent visibles de tous et où peuvent s'organiser les « premiers secours ». Là, il faut donner des moyens accrus que sont l'argent et surtout le pouvoir de légiférer. Cela s'appelle l'**autonomie.**

D'autre part, le niveau planétaire, car il faut une coordination unique, étant donné l'interdépendance des phénomènes écologiques, c'est-à-dire, à terme, un **véritable gouvernement** mondial. Ce n'est pas réalisable en un jour, mais il faut aller dans ce sens.

Pour bien appréhender les problèmes, il faut le faire de manière pluridisciplinaire, comme le fit l'UNESCO pour son « programme biologique international de 1964 à 1974, au cours duquel les chercheurs découvrirent que les zones les plus critiques étaient les lieux de jonction entre écosystèmes différents (littoraux, lisières de forêts, contacts villes-campagnes...). Ils découvrirent aussi que le niveau de complexité maximale se situe dans les lieux où s'interpénètrent l'écologie et les cultures locales, c'est-à-dire le terrain même où se développe, par exemple, le problème breton sous ses différents aspects.

S'informer et agir

Nul ne contestera que les luttes écologiques – contre les marées noires, contre le nucléaire – aient pris en Bretagne une forme particulière, de masse, réellement enracinée dans le peuple, bien avant la récente prise de conscience écologique au niveau européen. Que l'on pense à Plogoff, Guimaëc, Plouézec ou au Pellerin...

Cela ne suffit pas pour affirmer qu'il existerait une écologie bretonne (ce serait un non-sens scientifique) mais il existe néanmoins une écologie particulière à la Bretagne. D'où l'importance d'un double mouvement dans l'étude de ces problèmes en Bretagne : mettre en évidence les aspects locaux spécifiques (le paysage rural breton est le résultat d'une économie et d'une culture liées) et les relier à des agressions et des destructions universelles parce qu'ayant des causes identiques. C'est là l'originalité de la démarche de l'étude de Loeiz Le Bec.

Nous laisserons chacun découvrir les raisonnements, les comparaisons, les explications de l'auteur, avec des schémas et graphiques de première importance.

Évoquons une partie des conclusions de l'auteur : la terre, les eaux, l'air sont bien malades en Bretagne, les Bretons, qui croyaient au moins vivre dans une presqu'île découverte, en font l'amère découverte, tant à la campagne qu'en ville. Déjà les réactions de défense sont amorcées, grâce à des militants associatifs. Les verts et les régionalistes essaient de porter ces problèmes sur le plan politique et électoral et leur assurer le maximum de publicité. Il nous faut obtenir, au plus vite, un plan breton de l'environnement, que seul un vaste mouvement d'opinion peut obtenir. Cela passe par la conquête et la diffusion d'une information spécifique, scientifique, technique, politique. Le PB, parmi d'autres, s'efforce d'en rassembler des éléments. L'ouverture à des mouvements hors-Bretagne est donc utile, tout en échappant aux pressions diverses de l'État centralisé, dont on connaît les capacités à filtrer l'information, quand ce n'est pas désinformer (que l'on pense à EDF, ou du côté des multinationales, à Rhone-Poulenc faisant la promotion des lessives avec phospates, avec la complicité de l'établishment). On sait la mort tragique d'un jeune archiviste breton de la marine, en 1981, « coupable » d'avoir eu accès à des données sur une essence synthétique peu polluante et peu coûteuse obtenue à partir du charbon. Loeiz Le Bec préconise entre autres la création d'un **« centre d'information écologique breton »,** hors de l'influence de l'État ; un large mouvement pour un **« plan écologique breton »,** un peu comme le mouvement du début des années 60 pour le développement économique.

A noter que le travail que nous vous proposons n'est ni polémique ni partisan. « Rien avec quoi on peut être en désaccord, et en tant qu'humain et en tant que Breton », écrit un acheteur de Saint-Brieuc. Alors, dépêchez-vous !

Aussi nous vous conseillons de commander, de lire, de discuter au plus vite la brochure « Bretagne verte, la Bretagne et les problèmes de l'écologie » (40 pages, 34 documents et illustrations, format 21 × 29,7).

Nombre de brochures à 30 F + 7,50 F de port, soit 37,50 = ...

Nom et adresse du destinataire : .....

.....

Paiement par chèque bancaire joint ou en timbres.

Expédition par retour du courrier.

Commande à adresser à : P.P.B., BP 301, 22304 Lannion Cedex.

(Bon de commande à découper ou à recopier)

Humeur

Chauvinisme pas mort

La convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant a été adoptée le 20 novembre 1989. Chaque état membre doit donc le ratifier. Le document n° 1437 du 12 juin dernier émanant de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, composée notamment de Bernard Poignant et de René Couanau (députés de Quimper et de St-Malo), outre R. Barre, M. Crépeau, F. Léotard, L. Mermaz, P. Seguin, B. Stasi, P. Mauroy et d'autres, propose une réserve concernant l'article 30.

Que dit l'article 30 ? Il concerne les droits d'un enfant appartenant à un groupe minoritaire (vie culturelle, religieuse propre et libre emploi de sa langue avec les autres membres de son groupe. « Impossible » dit la commission des Affaires étrangères. Cet article n'a pas lieu de s'appliquer du fait que « la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

Cette réserve, classique, concerne l'article 30 de la Convention relatif aux minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou aux personnes d'origine autochtone. Elle avait déjà été faite lors de la ratification du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

La France estime en effet que cet article de la Convention n'a pas lieu de s'appliquer en ce qui concerne la République, compte tenu de l'article 2 de sa Constitution selon lequel "la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances".

46- QUELS SONT LES DROITS D'UN ENFANT APPARTENANT À UN GROUPE MINORITAIRE ?

"Dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, un enfant autochtone, ou appartenant à une de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion ou d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe."

Art. 30

Sous des arguties juridiques, l'État français – le texte a été adopté par l'assemblée à l'unanimité moins trois abstentions – refuse d'inclure les droits culturels dans les droits de l'enfant. « Quand il y a des problèmes de minorités, la solution c'est le fédéralisme » a conseillé, en substance F. Mitterrand aux États de l'est de l'Europe. Pourquoi la France, pour une fois, ne montrerait-elle pas l'exemple.

J.J.M.

Chiche !

Le Yin et le Yang

Quand un grand quotidien américain consacre un article à la Bretagne, cela mérite d'être relevé surtout quand il présente Nantes pour commencer, « la capitale de la Bretagne », ce qui est plus conforme à la vérité historique que ce que l'on nous assène tous les jours dans la presse... La Bretagne occupe deux pages et demie de ce dossier du *New York Times* du 17 juin dernier.

Avez-vous vu récemment en librairie un gros ouvrage de photographies sur la Bretagne vendu 390 F (dans un coffret), paru chez un éditeur parisien de second ordre, Mengès ? Ce livre donne une image passéïste, ringarde et purement touristique de la Bretagne, le texte n'apporte rien, il ignore Nantes et le reste de la Loire-Atlantique, l'impression et la photogravure ont été faites en Italie... Et bien, ce livre a été financé par les contribuables bretons ! Comme s'il n'y avait pas en Bretagne de bons photographes, des écrivains de talents, des éditeurs dynamiques, des photograveurs et des imprimeurs performants ! L'édition de ce livre a été financée par le comité régional du tourisme et le Conseil régional. On croit rêver !

C'est de qui ?

« Le PS n'est que l'ombre du gouvernement ou du président de la République (...) » la France ne pourra durablement faire cavalier seul et continuer à augmenter ses défenses militaires contre le sens de l'histoire et celui des urgences de notre société. « La gauche au pouvoir ne sait plus se redécouvrir militante et intellectuelle... Toute idée iconoclaste se heurte aux dogmes nouveaux d'une culture de gouvernement mal assimilée... Il n'y a pas (au PS) de vrais militants parce qu'on ne leur donne aucun rôle à jouer... Pour la première fois depuis longtemps, les écarts de revenus se sont accentués en même temps q'un nombre croissant d'individus se trouvaient privés de statut social par la montée du chômage et de la précarité... Les revenus du travail ont souffert et ceux qui sont étrangers à toute nationalité économique, revenus boursiers ou immobiliers, ont connu une croissance sans précédent... Nous semblons revenir au temps des héritiers et des rentiers.

N'en jetez plus ! De qui émane ces lourdes critiques ? du bureau national des clubs forum, qui regroupent les jeunes rocardiens !

Les Verts de France pour l'autodétermination du peuple breton ?

C'est avec un réel plaisir que nous avons appris la nouvelle. Lors de sa réunion des 9 et 10 juin dernier, le CNIR des Verts de France (en quelque sorte le « Parlement » vert où siègent les représentants des « régions ») a adopté un texte de résolution proposé par « I Verdi Corsi » (« Les Verts de Corse » concernant le droit à l'autodétermination. Ce texte dit notamment ceci :

« Les Verts réaffirment leur volonté de construire une Europe basée sur le principe de la reconnaissance des peuples de tout le continent européen. Ils rappellent leur attachement au principe de l'exercice du droit à l'autodétermination pour tout peuple existant (« Verts Europe » – le bimensuel des Verts au Parlement européen – n° 15 juillet 1990 - page 3).

Nous saluons cette prise de position claire et précise et nous ne doutons pas que, le moment venu, les Verts de Bretagne, à la différence d'autres forces politiques qui ont beaucoup dit et beaucoup menti, sauront passer de la théorie à la pratique. Qu'ils sachent que l'UDB, plus que jamais, souhaite un dialogue permanent et fructueux entre nos organisations, afin que le peuple breton soit en mesure d'exercer, le plus tôt possible, son droit à l'autodétermination comme « tout peuple existant ».

Après le colloque de Nantes

Le colloque du 16 juin, « Bretons en Europe demain » a donné lieu à de bons articles, notamment dans *Ouest France* et dans *Le Monde*. Il a aussi donné lieu à des réactions très positives de participants extérieurs à l'UDB (voir le courrier des lecteurs, entre autres).

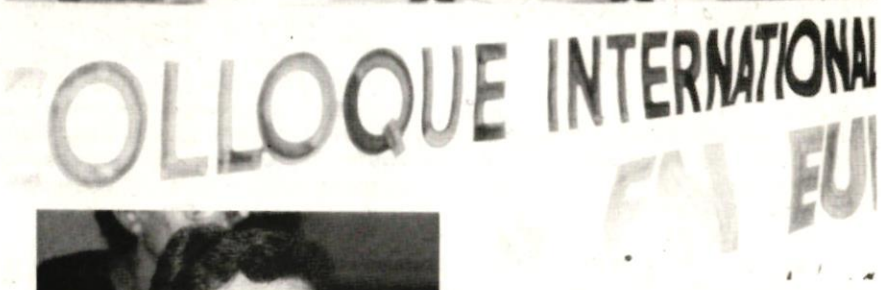
Nous avons appris depuis que M. Bandrabur, l'intellectuel roumain qui n'avait pu obtenir son visa dans les délais, avait été victime du « zèle » de l'ambassade de France à Bucarest, l'UDB ayant omis de préciser expressement que le séjour était pris en charge financièrement par elle, ce qui était pourtant évident à la lecture de notre lettre d'invitation. **Les cassettes audio de l'ensemble du colloque seront disponibles dès le mois prochain. Le *PB* précisera dans quelles conditions. Les cassettes vidéo seront prêtes dans un délai légèrement plus long.**

Revenons sur deux détails qui n'en sont pas forcément. La traduction simultanée en anglais – très satisfaisante selon les utilisateurs – a été faite par des étudiants rémunérés d'une école d'interprètes. L'ensemble du colloque a été traduit en anglais et en breton, dans les mêmes conditions. Là aussi, il s'agit d'une « première » qui montre une volonté de promotion et de traitement égalitaire de la langue bretonne, qui se défend aussi autrement qu'en paroles...



Yves Lainé en conversation avec Max Siméoni, en mairie de Nantes. A côté, Yves Jardin et Loeiz Kleac'h..







Lors de la matinée, P.Y. Le Rhun expose les atouts d'une Bretagne réunifiée ; à côté de lui, Loeiz Le Bec.

Ci-contre, le démographe venu de Lettonie peut suivre tous les débats, grâce à la traduction simultanée en anglais.

D'autres le disent

Un désastre

« La convergence vers Paris de tous les réseaux ferroviaires, téléphoniques, télégraphiques et routiers fut un désastre » (en 1940), Raymond Aron : « De l'Armistice à l'insurrection nationale ».

« D'autre part, si l'on met en question la possibilité de vivre des petits pays, on est bien obligé de constater que certains d'entre eux, par exemple les pays scandinaves, furent moins durement et moins gravement frappés que beaucoup de grands pays. Ce qui tendrait à prouver que les nations ne sont pas vouées à la prospérité ou au marasme selon leur taille ou le nombre de leurs habitants ». Raymond Aron : « L'Homme contre les tyrans ».

« C'est l'impérialisme qui, étant donné la constitution géographique et morale de l'Europe constitue en ces matières, l'utopie par excellence ». Elie Halevy.

Pour mieux affronter les turbulences

« A l'heure de l'Europe, c'est en développant notre identité culturelle que nous affronterons avec plus de chance les turbulences d'un monde ballotté où les valeurs déboussolées vont au fil de l'eau et les tiédeurs d'une culture « bouillie pour les chats » faite sur mesure pour les gens de nulle part et les salonnades parisiennes ».

« Vivons l'Europe en Celtes, nous gagnerons. Identifions-nous à un modèle hexagonal et nous traînerons toujours la patte ».

(Edito lu dans « Dihun », organe du Parc Naturel Régional d'Armorique).

A propos d'un autre colloque avec ministres...

Après les déboires et les facéties du colloque « Dialogue 2000 » organisé par le ministre du Tourisme, on ne peut que s'inquiéter à nouveau des méthodes et de l'argent qui sont trop souvent utilisés par les grands partis politiques de l'hexagone.

L'UDB rappelle que le colloque qu'elle a organisé, à Nantes au mois de juin, et ayant pour thème « Bretons en Europe demain » a rassemblé plus de deux cents participants qui se sont déplacés de toute le Bretagne à leur frais. Ce colloque de qualité n'a pourtant pas eu la couverture médiatique de celui de M. Stirn. Il a été mis sur pied sans grands moyens financiers et a reposé sur une organisation uniquement militante.

On peut se féliciter donc, au travers du succès de ce colloque, d'avoir démontré qu'il est tout à fait possible d'intéresser les citoyens à la politique lorsque les thèmes débattus les concernent réellement, les questions posées étant concrètes.

La politique n'est pas pourrie, mais l'UDB regrette que de nombreux hommes et pratiques politiques soient pourris et nous n'avons pas encore vu les représentants bretons des grands partis français s'opposer et condamner ces méthodes.

Luc OLLIVIER

PRÊT-A-RIRE

L'insoutenable légèreté de Frigide Barjot

La fin du mois de juillet était déjà là et B.B. ne s'était pas manifestée. On attendait pourtant avec une impatience mal contenue un nouvel épisode du feuilleton estivo-animalier et rien ne venait. Alors on se mit à massacrer l'épisode précédent, joué au cours de l'été 89, celui des « Aventures de l'âne à qui on les coupa » et dont le professeur Botoku n'avait pas manqué l'occasion de se faire l'écho ici même.

On s'en souvient, Brigitte avait fait émasculer purement et simplement l'âne d'un voisin, sous le prétexte fallacieux que sa propre jument, eu égard à son grand âge, risquait de perdre sa santé et pourquoi pas sa vie, consécutivement aux assauts répétés du mâle.

Prétexte fallacieux en vérité : que savait-elle cette brave femme de ce que ressentait vraiment cette jument ? On se demande souvent quel anthropomorphisme déplacé pousse l'homme à prêter à l'animal ses propres désirs. En fait, ce qui contrariait la vieille amie des bêtes était ailleurs : cet accouplement n'aurait jamais fait qu'engendrer un vulgaire mulet.

C'eut été différent bien sûr dans la situation inverse, celle réunissant pour une fornication bestiale, un cheval et une ânesse. Dès lors, le fruit de ces ébats trop péziens (il n'y a plus de pauvres dans les parages) eût été beaucoup plus flatteur puisque c'est d'un bardot qu'eût accouché l'ânesse. Eh oui ! lecteur étonné, n'importe quel vétérinaire avisé vous le confirmera.

Et avec un lama ? s'interroge un autre lecteur. Là mes compétences sont outrepassées. Cependant, les pires suppositions sont possibles, car quand lama drague...

Or donc, on s'impatientait. Il fallut cette année attendre le début du mois d'août. On ne fut pas déçu : Babette s'en allait en guerre pour cette fois défendre le mouton contre les assassinats rituels et nombreux dont chaque année cet animal bêlant est la pauvre victime. Cet affreux scandale ne peut plus perdurer. C'est dans les colonnes du journal d'extrême-droite « Présent » que l'interview accusatrice fut publiée.

Evidemment, la dénonciatrice ne pense qu'au sort du mouton. Qui oserait imaginer qu'elle est guidée par la moindre parcelle d'arrière-pensée, raciste par exemple ? Pour ce qui est du journal susnommé, il est inutile de se poser la question.

N'a-t-on rien d'autre à dénoncer en ce bas monde aujourd'hui ? Quand le PNB par habitant des 41 pays les moins avancés (PMA) de la planète est inférieur annuellement à ce qui est dépensé chez nous pour nourrir la plupart des « chien-chien à leur mèmère » qui de plus emmerdent les trottoirs de nos cités, nous contraignant a regarder par terre plutôt que le ciel. Ce n'est pas Alain Boudin-Dujour qui me démentira. Ni même le regretté Pierre Desproges qui préférait les hommes au animaux sans exécrer pour autant ces derniers, et qui écrivait *« A mort la mère Bardot qui ne craint pas de s'exhiber en pull de laine arrachée poil par poil sur le dos du mérinos innocent »*.

Je n'irai pas jusque-là : la connerie humaine n'en reculerait pas d'un pouce. Je pense même à l'avenir de cette femme. Je lui écris dès aujourd'hui de ma plume courageuse, mais avec un autre langage, pour lui proposer le thème de l'épisode de l'été prochain. Je connais en Bretagne pleins de paysans qui trucident régulièrement et sauvagement des cochons inoffensifs. Fidèles en cela à une tradition qui sévit depuis des lustres. Une interview dans le *PB* serait du plus bel effet. Mon boss au journal en a déjà l'ô à la bouche !

Docteur Schumacher
Ecole des (M)ines de (P)aris
15 août 1990

ÉCO-FLASHES

Chez Bolloré

Après avoir rapatrié huit de ses sièges sociaux de région parisienne et de Marseille à Quimper (voir dernier PB), Vincent Bolloré vient de remplacer Olivier Barre (fils de Raymond), par lui-même, à la tête de l'une de ses sociétés.

LIAISON SNCF NANTES-BORDEAUX

L'UDB tire la sonnette d'alarme ?

Patrick Pellen et Michel François, conseillers municipaux UDB de Nantes, prennent très au sérieux les informations selon lesquelles la SNCF envisagerait de ne pas moderniser, voire de supprimer, la liaison Nantes-Bordeaux, si les collectivités locales ne mettaient pas la main au porte-feuille.

Une telle décision est en effet dans la logique du « tout TGV » centré sur Paris, qu'ils ont vivement dénoncée lors de la mise en service des liaisons TGV Paris-Nantes et Paris-Rennes.

Pour les élus UDB, la centralisation des communications ferroviaires obéit à une logique de rentabilité à court terme qui ne peut, de proche en proche, que priver un pôle comme Nantes de toutes les liaisons transversales susceptibles d'assurer le maintien et le développement de son activité.

L'UDB rapproche cette évolution de l'abandon, par les gouvernements de droite comme de gauche, de toute politique sérieuse d'aménagement du territoire. Elle constate que le découpage régional actuel favorise ce dérapage, en nourrissant l'illusion que l'axe Nantes-Le Mans-Paris est un axe régional prioritaire.

Elle demande la réunion rapide d'une « table ronde » sur la politique gouvernementale en matière de liaisons ferroviaires, routières et aériennes au départ de Nantes, à laquelle elle est prête à participer.

Les dix premiers groupements de porcs hexagonaux

Place	Nom	Nombre de porcs charcutiers commercialisés	Département
1	COOPERL	1.800.000	22
2	ARCO	1.003.000	35
3	COOPAGRI	972.000	29
4	Porc Sud Bretagne	620.000	56
5	CECAB	415.000	56
6	Léon-Tréguier	460.000	29
7	Armorique	471.000	22
8	UNICOPA	350.000	29
9	CANA	330.000	44
10	DYNAL	300.000	22

Sources : *Porcs Magazine*.

Si l'Armorique est en 7e position, après la CECAB et Léon-Tréguier, c'est qu'elle commercialise moins de porcelets. Dans les 10 premiers groupements hexagonaux, on trouve 10 groupements de porcs bretons ! Chapeau. **Dans les 20 premiers groupements hexagonaux, on trouve 17 groupements bretons !**

Par Fernand Kerouredan

R.M.I. : un premier bilan – L'exemple du FINISTÈRE

La loi du 1/12/1988 a instauré le revenu minimum d'insertion qui, rappelons-le, doit assurer un minimum de ressources aux personnes dont les revenus n'excèdent pas un certain plafond. La loi fut mise en application dès le 15 décembre 1988, date à laquelle furent instruits les premiers dossiers.

Revenu Minimum d'Insertion (RMI) (au 1/07/1990

- Personne seule ..... 2.110 F
- Couple ..... 3.165 F
- + par enfant ..... 633 F
- à partir du 3e enfant ..... 844 F

Le RMI dans le Finistère

La préfecture et le Conseil général du Finistère viennent de publier les statistiques sur la population bénéficiaire du RMI en 1989 dans ce département. Cette dernière s'élevait en décembre 1989 à 4.234 ménages, ce qui représente environ 7.154 personnes, soit 0,85 % de la population finistérienne.

Le montant des allocations versées en 1989 s'élève à 66.727.489 F, tous régimes confondus (CAF Nord et Sud et MSA).

Le Finistère est géographiquement divisé en sept CLI (Commissions Locales d'Insertion) :

- Brest ville
- Brest arrondissement
- Quimper ville
- Quimper arrondissement
- Morlaix ville
- Morlaix arrondissement
- Châteaulin

Qui sont les bénéficiaires du RMI ?

● Situation familiale :

Dans le Finistère on peut observer que 85,65 % des allocataires sont des personnes isolées (contre 75,7 % MH) et majoritairement des hommes seuls (51 % contre 36,7 % MH). La proportion de femmes seules avec enfant, si elle rejoint la moyenne hexagonale pour le nord-Finistère, est bien inférieure dans le Sud (11,7 % contre 17,8 %).

La CLI de Brest Ville rassemble presque 30 % des allocataires, le Nord-Finistère (Brest-Morlaix) regroupant quant à lui presque 60 % des allocataires (cf. tableau 1).

Au niveau hexagonal, 52,7 % des allocataires perçoivent un RMI compris entre 1.500 et 2.000 F. Cette caractéristique est plus marquée dans le Finistère où ce taux s'élève à près de 60 % (64 % pour le Sud-29), ce qui laisserait penser que la situation économique des bénéficiaires finistériens serait sensiblement plus critique que la moyenne hexagonale. On peut faire la même remarque en ce qui concerne les bénéficiaires d'allocation logement (RMI (44,87 % contre 37,1 % MH*) ainsi que pour les affiliations à l'assurance personnelle (droit annexe au RMI pour les personnes démunies de couverture sociale) 19,2 % contre 12,5 % MH).

A l'opposé, 27,13 % des allocataires n'ont suivi que des études primaires et 28,88 % ont le certificat de fin d'Études primaires ou se sont arrêtés au niveau 3e sans obtenir de diplômes. Ces deux catégories regroupent un bénéficiaire sur deux (56,01 % contre 44 % MH).

Par contre, 27,7 % des bénéficiaires ont suivi un apprentissage comple (CAP, BEP...). Ce taux s'élève à 35,71 % et 33,77 % et respectivement dans les CLI de Morlaix ville et Brest arrondissement. La moyenne hexagonale s'élève pour cette catégorie de population à 17 % seulement. On peut donc tirer vraisemblablement les mêmes conclusions de ces données que celles concernant les tranches des niveaux bac et plus.

Répartition des allocataires entre les CLI

C.L.I.	Population (1)	Droits ouverts au 24/1/1990	Nombre de droits ouverts pour 10.000 hab.
Quimper ville	56.907	558	98
Brest arrondissement	176.610	735	42
Châteaulin	86.503	520	60
Morlaix arrondissement ...	100.924	573	57
Quimper arrondissement ..	227.842	1.268	55
Brest ville	156.000	1.639	105
Morlaix ville	23.518	272	115

● Age :

La moyenne d'âge des ressortissants du régime général se situe à 34,71 ans et, pour les ressortissants du régime agricole à 49 ans. On peut préciser que la population RMI est plutôt jeune en ville et plutôt âgée en milieu rural.

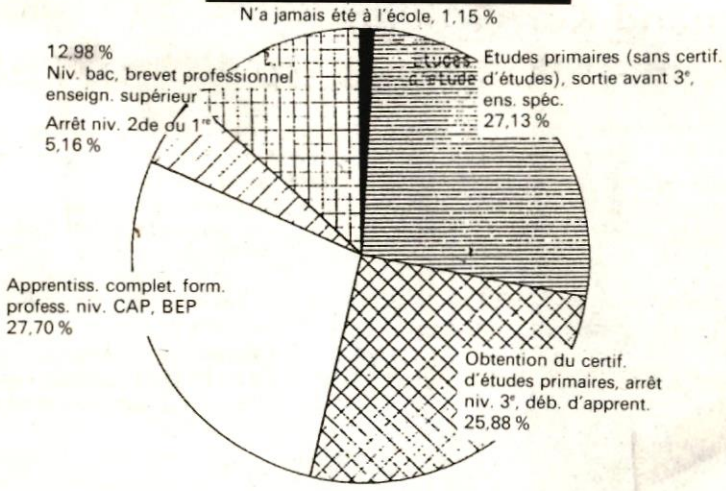
● Niveau d'études et emploi (tableau 2 et 3) :

Sur ce point les statistiques font apparaître que 13 % des bénéficiaires ont un niveau bac, brevet professionnel voire un diplôme d'enseignement supérieur. Ce pourcentage atteint 20 % dans la CLI de Quimper ville, 15 à 14 % à Quimper et Brest-arrondissement ! La moyenne hexagonale ne s'élève quant à elle qu'à 7 % ! Cet écart peut s'expliquer par une absence de mobilité géographique ou, peut-être aussi, par une certaine volonté de rester au pays. Il tend en tous cas à confirmer le bon niveau d'instruction qui existe dans le département mais aussi, probablement, un manque de débouchés correspondant aux formations et enseignements dispensés.

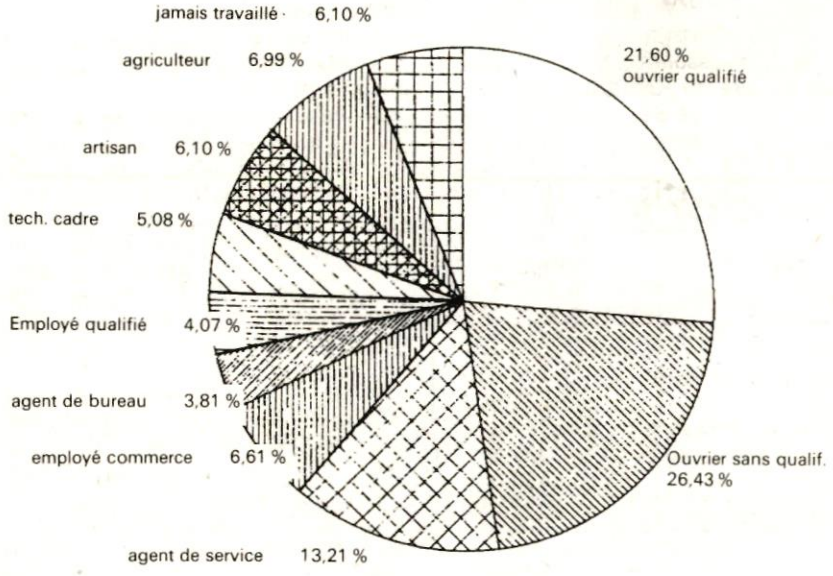
On peut aussi observer que 51 % des allocataires ont connu une longue période d'inactivité professionnelle (61 % à Quimper ville), 8,38 % n'ont jamais travaillé (contre 14,4 % MH), alors que 7 % n'ont jamais cessé de travailler ; il s'agit-là probablement d'artisans, d'agriculteurs ou autres travailleurs indépendants qui ne retirent pas un revenu suffisant de leur activité.

Au niveau des catégories d'emploi, on remarque que 21,6 % des allocataires sont des ouvriers qualifiés (13 % MH). Ce chiffre est à rapprocher du taux de chômage du département supérieur à la moyenne hexagonale et met en évidence les difficultés existantes au niveau des débouchés offerts aux personnes qualifiées. Que peut-on alors espérer pour les personnes non qualifiées (voire non qualifiables) qui représentent 56 % des bénéficiaires du RMI ?

Niveau d'études par Allocataire



CATÉGORIE d'EMPLOI



Le monde rural est également durement touché par le chômage et l'insuffisance des revenus puisque les agriculteurs sont deux fois plus nombreux à percevoir le RMI dans le Finistère que dans le reste de l'hexagone (7 % contre 3,2 %).

- Conditions de logement :

On peut raisonnablement considérer que près d'un allocataire sur deux connaît des difficultés liées au logement. 31 % sont hébergés dans la famille ou chez des amis, 7,28 % sont logés gratuitement, 7,45 % sont sans abri ou dans des logements de fortune. Ces chiffres correspondent à la moyenne hexagonale et tendent à démontrer que le problème de l'accès à un logement décent reste posé pour au moins 45 % des bénéficiaires du RMI dont 8 % de couples avec enfants.

* MH = Moyenne Hexagonale

Fin de la première partie.

Le mois prochain : L'INSERTION.

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex, avec un chèque de 150 F.

Deux ouragans chaque année

L'autre soir à Lorient, Gilles Servat exprimait, avec la conviction qu'on lui connaît, son émotion devant les dégâts de l'ouragan de 87. Comment ne pas partager cette réaction devant la distinction en si peu de temps d'un si grand nombre d'arbres, entre autres. Combien de sites ont été défigurés, qui ne retrouveront pas leur beauté avant très longtemps !

Là-dessus, beaucoup de Bretons ont réagi.

Moins visibles, hélas, chaque année, deux ouragans viennent blesser la Bretagne. **Le premier, c'est l'émigration des jeunes,** les plus dynamiques et les mieux formés souvent. Que certains jeunes veuillent changer de paysage, voire autre chose, pourquoi pas ? Que les Bretons aient toujours été présents dans le monde entier, c'est une richesse... (La Bretagne n'est pas seulement Le Pen-ti !). Mais que chaque année, il y ait beaucoup plus de jeunes à partir qu'à rentrer, cela mérite l'attention, non ? Quels dégâts immenses pour l'initiative bretonne, pour la démographie, pour l'économie, pour la qualité de la vie de ceux qui restent !

Et pourtant, combien de Bretons s'opposent résolument à la politique qui provoqua cette situation ?

Le deuxième ouragan se situe à un autre niveau. **C'est la disparition chaque année de milliers de Bretons âgés, imprégnés de culture bretonne traditionnelle.** Certes ces Bretons-là ont été matraqués par l'école et tout le rouleau compresseur culturel français, mais sans vouloir présenter leur part de culture traditionnelle comme un ensemble parfait où il n'y a « rien à jeter », comment ne pas voir que ces Bretons-là emportent avec eux une part de nos racines, qu'il sera difficile de replanter !

On sait bien, en effet, que tous les efforts actuels du mouvement breton, malgré leur forte valeur symbolique (Diwan, associations diverses, classes bilingues, radios locales...) sont pour l'instant condamnés **statistiquement** à un travail « artisanal » très minoritaire, **par l'opposition tranquille, hypocrite et organisée de tous les partis politiques hexagonaux.** Il est donc clair que pour cent Bretons anciens qui meurent, il y a actuellement peut-être **un** jeune qui a quelque chance de contact réel avec la culture traditionnelle de son pays. Faudra-t-il attendre le 21e siècle pour comprendre l'appauvrissement que cela représente ?

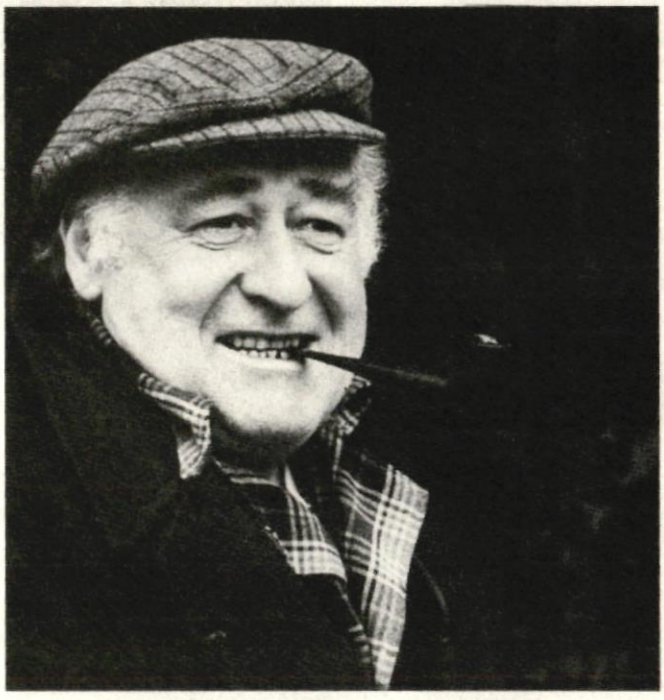
Combien de Bretons s'opposent résolument à cette destruction massive ?

*
**

Oui, nous sommes trop peu nombreux à tenter quelque chose.

Oui, vraiment nous avons besoin de vous. Aujourd'hui. Pour faire face à ces deux ouragans !

Joël GUÉGAN



(Photo Barrault)

Youenn Gwernig répond à nos questions

Dans les années 70, Gwernig, de retour de New-York avec sa famille, était un des pionniers du « revival » breton, avant d'être un des meneurs du mouvement de grève de la redevance télé. Après 1981, il est rentré à FR3-Rennes. Où en est-il aujourd'hui ?

Q. : ***Au niveau musical depuis 1980 tu n'as rien produit. Comment expliques-tu ce silence ?***

R. : Entre temps, de multiples événements se sont produits : l'édition du livre « La Grande Tribu », FR3, et il a fallu que je fasse un tas de choses. FR3 me demandait de m'occuper d'un tas de choses à la fois. Aussi, ceci explique que je n'ai eu ni le temps ni l'opportunité de me consacrer à ce domaine. Depuis quelques temps, avec Jean-Jacques et Gwenola, je dispose d'un peu plus de temps libre.

Q. : ***Il était prévu une suite à ton livre « La Grande Tribu » ?***

R. : Ceci est en route mais ce n'est pas terminé. Il me faudrait beaucoup plus de temps. La seule chose que je puisse faire sont des poèmes relativement courts.

Q. : ***Pourtant une légende affirme que tu serais en possession d'une armoire pleine de manuscrits ?***

R. : C'est une légende. Si j'avais des poèmes complets, depuis longtemps ils seraient édités. Ce ne sont que des croquis.

Q. : ***Ton prochain disque « Eman ar bed va Iliz » donne à penser que pour toi le combat est dépassé ?***

R. : Ce disque est d'abord un hymne à la liberté et il a des résonances écologiques ; deux choses très importantes pour nous Bretons ! Mais il ne faut pas croire que ce texte est un poème à l'eau de rose. Ma façon de me battre, c'est d'être moi-même (Ni hom unan). Si la majorité des Bretons se disent : *« je suis Breton »* alors la bataille est gagnée. J'ai l'habitude de dire : *« je suis Breton, point à ligne »*. Ceci est déjà un acte militant. Mais il est vrai que d'autres gens préconisent un militantisme de pointe. C'est vrai que les Français n'aiment pas ça ; ils tolèrent seulement « la petite patrie, un petit coup de biniou ». Non, il faut aller plus loin.

Q. : ***Qu'est devenu RTB (Radio-Télé-Brezhoneg) ?***

R. : RTB est officiellement dissoute depuis longtemps.

Q. : ***Pourtant ce combat est plus que jamais d'actualité puisque Stourm Ar Brezhoneg exige une chaîne entièrement en langue bretonne à l'instar de ce qui existe au Pays de Galles. ?***

R. : Moi, je suis pour. Même le directeur régional, CD Guen, serait favorable. Tout est question de moyens et de volonté. Nous, on a fait tout ce que l'on a pu dans les limites imposées. Ce n'est pas de la mauvaise télé, je pense. On pourrait avoir une chaîne mais il faudrait qu'elle soit bretonne, gérée par la région, les départements, des sponsorings et que la redevance reste dans la région. Si on compte sur l'État français pour avoir une télé bretonne, on perd notre temps et ce ne serait pas souhaitable. C'est impossible dans le système français. Paris ne peut gérer une télé bretonne. Il faut que ce soit les Bretons qui le fassent. C'est possible si les Bretons le veulent ; c'est aux élus d'exiger cela. Je suis pour le service public d'abord. Le service public est un garant de la liberté. Avec une chaîne privée, avec le pouvoir de l'argent, le risque de propagande est proche. A « Chadenn ar Vro » on est libre de dire ce que l'on veut. On n'a jamais été censuré. Cela n'a pas toujours été le cas (voir Charlez Ar Gall).

Q. : ***Quels sont les rapports avec Michel Le Bris, célèbre pour sa phrase : « La culture populaire je m'en fous » ?***

R. : Il est évident que je ne pense pas partager cela. Il m'a demandé de le défendre auprès du mouvement breton ; j'ai refusé, je ne me suis pas associé. Après, on n'a pas cohabité ; son contrat n'a pas été renouvelé. C'était quand même un peu gros... Quand on a des opinions, il faut les assumer...

Q. : ***Quels enseignements tires-tu de ces dix dernières années ?***

R. : Mon expérience télé n'a pas été décevante. Maintenant existe un rendez-vous pour les bretonnants. Si on calcule le taux d'écoute sur la pays bretonnant, on a un taux d'écoute formidable, même en ville. On reçoit beaucoup de cartes de Cesson-Sévigné, en pagaille de la région nantaise et même de Vendée. Il y a une écoute incontestable mais il faut rester modeste avec les moyens que l'on nous donne.

Le mouvement breton est en train de changer de figure. On ne peut pas dire qu'il y a une démobilisation.

Ceci me semble plus une lame de fond qu'un creux de vague.

Aujourd'hui, on peut constater l'investissement des élus comme Cozan dans le problème breton. Cette action des élus légitimes notre combat et efface le sentiment de honte chez de nombreux Bretons. Mais la bagarre continue... Il faut voir le travail des instituteurs de Diwan !

Q. : ***Quels sont tes projets ?***

R. : J'envisage une compilation de mes anciens disques.

(Interview de Hervé Person)

Bon de souscription

« Eman ar bed va Iliz » sera disponible
1) sous forme de compact disque au prix de 120 F
2) sous forme de K7 au prix de 80 F

Commande à adresser à : Production du Lagon Bleu, Kerelcun, BP 7, 29690 La Feuillée.

Pour tous renseignements, appeler le 98.99.66.78 ou 98.99.62.55.

Avant le congrès UDB de novembre
Les nécessaires remises en cause



Depuis deux siècles, le monde vit sur une énorme mystification. Entreprise par les libéraux de la fin du XVIII[e] siècle, ceux-là mêmes qui confisquèrent au peuple la Révolution de 89, elle a trouvé paradoxalement de nouveaux propagandistes chez les premiers théoriciens du socialisme du milieu du XIX[e] siècle. Cette mystification repose sur une prétendue identification entre la propriété privée et le capitalisme. Les libéraux ont conceptualisé et diffusé cette idée pour mieux imposer le capitalisme, les socialistes pour le combattre. Ironie de l'histoire...

Les récents événements survenus dans le monde, les aspirations à la démocratie en Europe de l'Est bien sûr mais aussi en Afrique offrent aux hommes une opportunité historique si cette mystification peut être enfin démontrée.

Non, la propriété privée n'est pas le capitalisme. Ou alors l'homme préhistorique qui se confectionnait une lance pour chasser le gibier et nourrir sa famille faisait du capitalisme sans le savoir...

Non, organiser la production (et les services) en fonction des besoins de la société, qu'on l'appelle planification ou programmation, ce n'est pas sacrifier au dogme communiste de la propriété publique des moyens de production.

Non, il n'existe pas de modèle universel.

Oui, les sociétés humaines sont complexes – parce que les hommes le sont – et iront en se complexifiant. Et il n'y a pas de réponses simples à des problèmes complexes.

Oui, la politique est l'art du possible mais aussi du vouloir. La maxime selon laquelle « le mieux est l'ennemi du bien » ne doit pas justifier le « laisser faire » qui partout et de tout temps a généré des systèmes de domination et d'oppression.

Rien n'est simple ni définitif en ce bas monde et il ne saurait exister de politique raisonnable qui ne se fonde sur ce postulat de départ. Mais il est aussi des valeurs fondamentales telles que la justice et le bien commun qui ne souffrent aucun compromis, encore moins les compromissions. Ce qui est injuste n'est pas juste et ce qui ne va pas dans le sens de l'intérêt commun est nuisible à la société.

Ouvrons les yeux. En se faisant les propagandistes les plus zélés quoiqu'involontaires de l'idée selon laquelle la propriété privée et le capitalisme ne feraient qu'un, les théoriciens du socialisme ont rendu le plus mauvais service aux victimes du capitalisme. La propriété privée est un fait de culture dans la plupart des sociétés humaines, une aspiration fondamentale à la réalisation personnelle. Il n'y a là rien de choquant. Le capitalisme est un système d'exploitation parmi d'autres mais le plus solide parce que le plus insidieux. Nous venons de dire en quoi : ses ennemis ont contribué à son renforcement.

Il est banal de dire que le capitalisme est une fausse liberté ou plus exactement la liberté d'une minorité au prix de l'asservissement du plus grand nombre. Sa réussite et sa longévité trouvent une autre explication, outre celle que nous avons dite, dans le fait qu'il implique différents niveaux d'asservissement qui eux-mêmes déterminent des jugements contradictoires. Il y a le niveau d'asservissement du cadre supérieur au salaire confortable mais qui subit le stress des grandes cités, le conditionnement du « gagneur » et l'angoisse de la quarantaine quand la concurrence des jeunes diplômés aux dents longues menace. Celui-là ne saurait pourtant renoncer à son superbe appartement dans les quartiers chics, à sa carte de membre d'un club de tennis ou de squash qui vous « classe » et à son voyage en décembre sous les tropiques. Et puis il y a le niveau d'asservissement du jeune (ou du moins jeune) sans diplôme qui court de petit boulot en petit boulot, quand il s'en présente, et qui, à 20 ans, se voit condamné à survivre en fermant sa gueule – car sinon c'est la porte – ou à plonger dans la délinquance. A l'occasion, le premier se fera piquer l'autoradio de sa BM par le second et tempêtera contre l'inefficacité de la police et le laxisme de la justice. Tout bénéfice pour les capitalistes, ceux qui tirent les ficelles ou les cordons de la Bourse et réussissent le formidable tour de passe-passe de s'enrichir comme jamais sous un gouvernement qui se dit de gauche.

Et c'est ce modèle-là qui se substituerait au modèle socialiste dans les pays libérés du totalitarisme ? Il faut vraiment que nous ayons péché par orgueil ou manque de discernement, nous qui nous disons socialistes, pour que triomphe un capitalisme dont l'intelligentsia se plaît à vanter les vertus.

Avons-nous définitivement perdu ? Oui si nous n'acceptons pas de réviser nos schémas de pensée souvent trop commodes, de nous remettre en cause, non pas de manière ponctuelle mais en permanence. Si nous ne le faisons pas, l'avenir sera aux idées simplistes et toutes les frustrations trouveront une réponse dans la désignation de boucs émissaires. Le travailleur précaire verra dans l'immigré son ennemi tandis que le spéculateur qui les exploite continuera de « gagner de l'argent en dormant » comme dit Mitterrand... Et Le Pen continuera d'engranger des voix.

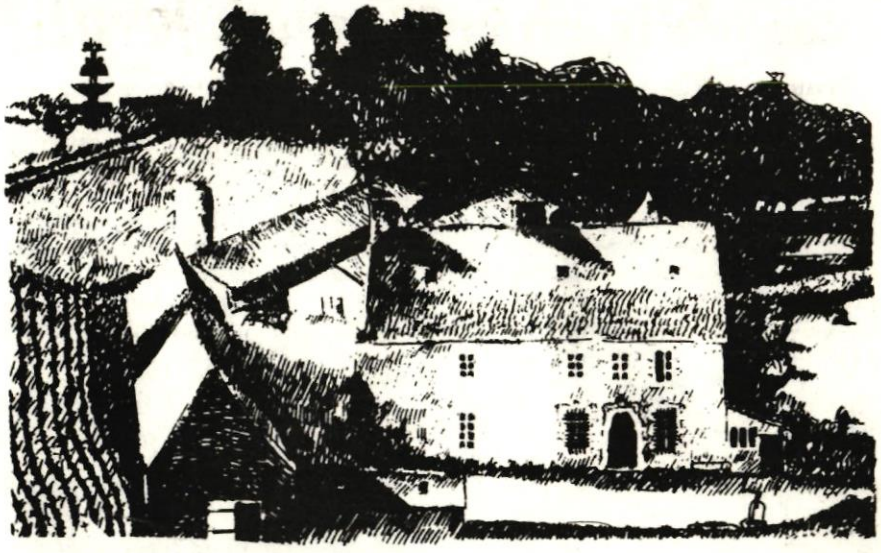
Le futur est incertain. Ce n'est pas faire preuve d'un pessimisme mal venu que de le dire, c'est être lucide. Des facteurs dramatiques sont réunis pour prévoir de terribles chaos dans un futur proche. Le dégel Est-Ouest est actuellement le seul facteur d'optimisme. Mais il pourrait paradoxalement accélérer la marche de l'humanité vers sa fin si le capitalisme privé y trouve le moyen de s'imposer partout.

Les hommes et les femmes de progrès doivent s'unir au plus vite pour opposer au capitalisme une alternative humaniste crédible. Les forces écologistes et les forces identitaires comme la nôtre peuvent être le lieu de rassemblement des énergies positives. Encore doivent-elles renoncer aux cadres rigides traditionnels en préfigurant par leurs structures et leur fonctionnement les sociétés participatives d'une vraie démocratie.

Le respect des différences, ça signifie pour un parti politique admettre les contradictions et les analyser non comme un facteur d'incohérence mais comme l'expression naturelle de la démocratie. Il vaudra toujours mieux entendre ce que d'aucuns pourront considérer comme des bêtises que de prendre en cercle fermé une mauvaise décision et persister dans l'erreur par manque de démocratie.

C. GUYONVARC'H

POBL VREIZH



Glizarc'hant

Romant-kazetenn gant Fañch Treger

Eil lodenn

dekvet rann : Moualc'h Glizarc'hant

Evel ma ouzoc'h ez eo Glizarc'hant ur maner kozh eus ar XVI[vet] kantved hag evel en darn Vuiañ eus ar manerioù-se ez eus un dourell da waskediñ ur viñs vaen a gas d'an eil estaj ha d'ar zolier. Dre ur prouest bihan. Bihan e teu ur bannac'h sklerijenn betek diabarzh an dourell.

Abaoe un toullad devezhioù e klev eus ar sal Anna al Louarn skeiñ war gwerenn prenestr bihan an dourell. Meur a wech he deus digoret an nor da welet, met morse n'he deus gwelet netra.

– Biskoazh kemend-all emezi ! ne huñvrean ket koulskoude ! klevout a ran er-vat unan bennak pe un dra bennak o skeiñ war ar werenn.

Da gentañ ne gredas ket komz eus se da dud all Glizarc'hant dre m'he doa aon da vezañ goapaet gante. Un devezh evel-kent e lâras da Herve, he gwaz.

– N'ouzon ket petra emezi a sko war prenestr an dourell, aze ? Met un dra bennak 'zo. Evel ma vije bet unan bennak o klask digor.

Ale, 'ta ! n'out ket fur a-walc'h d'az oad a soñjal traoù evel-se !

Ha ne gomzas ket ken Anna eus an trouz iskis-se. Koulskoude e oa trubuilhet he spered. Ar stokadennoù a gleve bepred ha pa dostae da welout ne veze morse netra.

Un devezh e teuas da soñj dezhi.

– Mâ ! ret eo din gouzout ar wirionez memestra, zoken ma vez ret din, chom en dourell un devezh penn da benn...

Mont a reas eta da azezañ en dourell un devezh ma ne oa ket ar baotred er gêr, aet ma oant da sikour serriñ maiz e ti un amezeg. Eus o zu, an tad-kozh hag ar vamm-gozh a oa aet da adverenn klub trivet oad Plouarmel. Hec'h unan e oa Anna, eta, en deiz-se. Mont a reas en e c'hoazez war ur bazenn eus ar viñs e-lec'h ma wele hep bezañ gwelet. Chom a reas hep fiñval eno-e pad div eurvezh bennak. Sonet en doa ar pellgomzer du pe deir gwech met ne savas ket da vont da respont, re a c'hoant he doa da c'houzout ar wirionez.

A benn ur pennad amzer hag a gavas hir, hir e klevas skeiñ war ar werenn. Sevel a reas neuze he fenn etrezek ar prenestr. Ha petra a welas ? ur voualc'h, un tad-moualc'h, soutanenn zu ha beg melen o skeiñ gwellañ ma c'helle war ar werenn.

– Sell' ta ! eme Anna n'am boa ket sonjet en un evn ha koulskoude ? Ha perak a ra kement-se ? da c'hoari ? pe neuze marteze e wel e skeudenn er werenn hag e soñj dezhañ ez eo ur voualc'h all ? N'ouzon ket met disammet an memestra pa ouzon bremañ n'eo nemet ur voualc'h.

Kerkent ha ma savas Anna en he sav e tec'has ar voualc'h prim ha prim a denn askell. Evel-se e rae bep gwech moarvat pa gleve dor an dourell o wigourat rak gwigourat a rae evel dorioù manerioù kozh Bro Skos, leun a dasmantoù. Ha setu perak n'he doa gellet biskoazh Anna gwelet an evn o skeiñ gant e veg war ar werenn.

Diouzh an noz p'en em gavas hec'h unan gant he mamm-gaer, Marianna, e kontas dezhi istor ar voualc'h zu.

– Ac'hanta eme an hini gozh, e korf an evn-se emañ ene unan eus perc'henned kozh ar maner-mañ aet da anaon. Oc'h ober pinijenn emañ war an douar ha moarvat en deus c'hoant da zont e-barzh an ti. Ret e vefe digeriñ ar prenestr dezhañ.

Anna ne grede ket kaer er c'honchennoù mammoù-kozh met hegarat e oa ha n'he doa tamm c'hoant ebet da feukañ he mamm-gaer, setu ne respontas netra. N'eus forzh penaos e kave brav a-walc'h an istor, bravoc'h eget he gwirionez dezhi sur mat.

Tremen a rae an amzer. Derc'hel a reas ar voualc'h da skeiñ war prenestr an dourell e-pad un nebeut mizioù. Anavezet e oa gant an holl bremañ ha degemeret e oa bet er menaj evel ma vije bet ul loen doñv.

Un devezh ma oant o div o aozañ merenn e lâras Anna d'he mamm gaer.

– Klevit 'ta mamm, pell 'zo n'am eus ket klevet ar voualc'h, marteze eo aet kuit pe neuze eo marv ?

– Ac'hanta ma merc'h kredit ac'hanan pe ne rit ket, met soñjal a ra din eo echu bremañ pinijenn perc'henn kozh Glizarc'hant war an douar-mañ hag ez eo pignet d'an neñv da gavout an Aotrou Doue er baradoz ha setu perak ne weler ket ken ar voualc'h o tont da glask digor en ti-mañ.

(Da vezañ kendalc'het)

Afer an dachennad-dezerh anvet Koweit

N'ouzon ket da belec'h e erruo ar cholori pa 'zeuio ar « PB/PV » er-maez. Penaos e troio an traoù ? Ur spont eo gwelout an armoù dastumet ha bodet e-tal an talbenn-brezel. Dirak ur Stad-Irak dreist-armet ez eus un US armead dreist-armet-all. Hag e-barzh hor soñj e tremen bombezennoù nukleel, bombezennoù chimik a-drugarez da gelaouennerien o gaketal. Pegen sod eo mab-den ha pegen sod eo pep uhelad, pep penn bras pa glevomp ar pezh a lavaront (ministr, jeneral, penn ur gostezenn bolitikel hag all) o klask peseurt chañsoù en deus pep kamp. Ha den ebet en deus truez ouzh ar re a varvo pe a vo marc'hagnet. Chom a reont heñvel ouzh ar re en em ganne e-pad ar Grenn-Amzer adalek abegoù dister.

Atav ar memez jeu

Plaset mat eo diazez ar gudenn war e lec'h gant presidant Stad-Irak a ziskleir kement-mañ : « Aloubadeg Stad-Koweit ganeomp a laka an diwezh da rannadur trevadennel hor bro a roe ur bastell anezhi d'ar re binvidik (an niver bihan) pa oa ar re baour (an niver bras) en dienez. Aze emañ an dalc'h hep lakaat ac'hanoc'h da grediñ emaon gant Saddam Hussein torfedour ar Gurded. War an tu all ez eus an abegoù diskleriet gant « ar Satan meur » : Difenn ur « Vro » vihan a-enep hec'h aloubadur ha diwall interestoù ar Stadoù pinvidik troet war-du an eoul-douar ». D'hor soñj e kont muioc'h an eoul-douar eget un tamm eus an dezerzh evel ma vefe troc'het ur wastell gant ur gontell.

Pegoulz e vo echuet ar c'hoari o troc'hiñ ar bed etre tammoù ? Pet tamm ne vez nemet un dachennat grouet eus an hevelep familhou bodet ha lieskementet a-hed o istor hir. Ar pennoù bras en em zifenn (an dorn war o c'halon) en eur lakaat an demokratiezh er vann. Dreist-enoret e vez an « democratiezh » adarre evit sujañ ar pobloù evel bro-Gorsica, evel an Antilhez hag all. Saddam Hussein n'eo ket gwelloc'h eget e varnerien, eveljust, mes e varnerien n'int ket gwelloc'h egetañ kennebeut. Pa sell eñ ouzh boull ar bed ne wel nemet torfedoù a seurt-se, da lavarout eo, aloubiñ kornioù-douar. « Perak ne lonkin ket tachennad ar « C'howeit » annezet gant Arabed eveldomp pa 'z eus pobloù lonket a bed tu, eme sturier an Iraked » ?

Pilpouserezh an ONU hag he Stadoù

Bevañ a reomp gant tud digalon ha dispered e penn poblañs ar bed. Gwelet hon eus o fals-buanegezh pa voe aloubet an Afganistan. Kablus e oa ar Sovieded da vezañ a-enep ar brasañ gounid klasket gant ar gapitalourien. Ar re-se o deus droed da drec'hiñ broioù 'zo gant abegoù ijinet. Gounid arc'hant hep termal emañ ar pal, kuit da soursial ouzh an efedoù fall. Ober a reont evel Loeiz XIV a lavare « Goude dibenn va buhez, n'eus nemet an dour-beuz da zont ». Evel-se e ra o sonj mistri an arc'hant, mistri al labouradegoù, mistri an uzinoù hag all. An hevelep strizder a spered ez eus pa 'z eo dav sonjal er saotradurioù krouet gant temz-ludu (fosfat), eus lastez dastumet a bep tu. An hevelep strizder a spered o deus gant an eoul-douar tennet eus tachennoù 'zo hep derc'hel kont eus ali ar Stadoù, hep drec'hel kont eus bolontez ar bobl. Klask a ra ar Stadoù pinvidik « stabilaat » ar c'hornad en ur armañ an dabuterien.

A-hend-all an tier-eskemm war-dro ar lodennoù-danvez pe lodennoù-archant a heuilh an tabutoù hep sonjal ez eus dleoù divent ne vint ket paet biken.

Pegoulz e teuio ar peoc'h ?

Gwir eo ez eo echu an tabut etre Stadoù ar Reter ha Stadoù ar C'hornog. Met siwazh, ne zeuio ket ur bed a beoc'h goude an trubuilhoù. Re ar C'hornog o deus skrivet alies e oa abalamour d'ar re ruz ne ehane ket an disemglev etre ar Stadoù. Bremañ n'eus a rendaeloù ken dre volontez ar pobloù o deus c'hoant debriñ hervez o naon, c'hoant resev hervez o ezhommoù. Digor int war ved ar pourvezioù fonnus ha puilh. Evel ma welomp gant taol fall an Irak ne zeuio ket ar peoc'h goude alluziadenn etre ar bed lavaret « libr » hag ar bed lavaret « totaliter ». Re a abegoù a chom e pep lec'h. Evel e marevezh Stalin ez eus re-aotrouniañ gant kampoù ar marv : re a etniezhoù (ethnies) o vestroniañ etniezhoù all daoust d'an etniezhoù krenvañ o skignañ bruderezh ampart evit lakaat da grediñ ez int dichadennet hag an etniezhoù bihan o deus daoulinet gant an nerzh. N'eus nemet sellout ouzh Bro-Frañs hag hec'h etniezhoù, 8 anezho etre tout, n'anavezont ket o em renerezh evel amezeien an Egzagon.

Digareziou

Pardonit din, brezhonegerien, va mignoned, eus ar gerioù krizh implijet ganin e-keñver ar brezelioù, ar re a welomp evel ar re a Zeuio. Glac'har em eus pa sonjan e korfoù falc'het gant an ankou evit netra, en o zouesk tud a vefe bet arzourien heñvel ouzh Mozart evel ma skrive Saint-Exupéry gwechall. Ho tlead eo enebiñ.

Aldrig A NAONED



Ur skolaer Diwan oa bet gloazet-miz ehan labour ! Aman e vez gwelet gant ar bomperien oc'h ober war e dro hag o reiñ okigen dezhañ.

Skoazellomp labourerien Diwan

D'ar meurzh 24 a viz Gouere 1990 e oa barnet ur skolaerez, Joelle Perrot, hag un tad a familh, Jean-Yves Roue, evit bezañ skrivet ***« Justis evit Diwan »*** *war mogerioù savadurioù stad.*

E-tro daou-c'hant a dud, anezho skolaerien, tadoù, mammoù, bugale ha skoazellerien... a oa en em vodet evit arvestiñ ouzh ar prosez. Ur c'hard anezho hepken a voe atreet da zont tre el lez, ur pennadig amzer, dre ma voe stanket an nor gant ar boliserien, Ur prosez digor an hini 'oa, ma c'hell neb a gar arvestiñ outañ hervez lezenn. Ne oa ket trawalc'h gant ar boliserien terriñ lezenn ouzh ar c'hraf-se, skarzhañ a rejont didruez ar re a oa en diabarzh, bugale hag all, a daolioù dorn, a daolioù treid ha gant aezhennoù-daeraouiñ. N'eur ket evit asantiñ da hevelep feulster. Gwallañ gwirioù mab-den eo skeiñ gant tud o tifenn o labour, ha nac'hañ gwirioù ar Vretoned da labourat en o bro.

Ar c'hevredadoù hag aozadurioù a sin amañ dindan a c'houlenn groñs :

1. *Ma vo barnet an archerien o devoa skoet taer an diskelerien hag ivez ar pennadurezhioù kiriek d'ar feulster (komiser, isprefed, prefed, maodiern an diarbarzh, kentañ maodiern ha prezidant ar Republik Gall). Unan eus skolaerien Diwan a voe kaset d'ar c'hlañvdi. Addegaset e voe ennañ war-bouez reiñ okigen da analat dezhañ. E stad a viro outañ da labourat e-pad miz (s.o. paperenn ar mezeg). Bugale o c'houzañv diwar pep seurt bloñsadurioù. Tud kozh bet skoet ganto. Meur a zen o deus ranket bezañ prederiet gant ar mezeg.*
2. *Ma vo torret barnedigezh Joelle Perrot ha Jean-Yves Roue.*
3. *Ma embanno dilennidi Breizh o soñj war doareoù feuls ar boliserien ha war gwalloberoù enep-demokratel ur stad a oar fougeal bezañ Bro Gwirioù Mab-den.*

Goulenn a reomp ouzh ar c'hevredadoù hag an aozadurioù politikel, c'hweluniadel ha sevenadurel Breizh sevel a-du gant labourerien Diwan en o stourm da zifenn o labour.

Stourm ar Brezhoneg, Emgann, Gwezenn Labourerien Diwan (An UDB zo A-Du)

Doareoù mantrus

Implijidi Diwan a zo mantret o welet an doareoù implijet gant ar polis, dec'h, e-doug ar prosez, graet da zaou ezel eus ar gevredigezh Diwan.

An dud a oa deuet da skoazellañ anezho n'o deus ket diskouezet bezañ drouk ha koulskoude skoet o deus ar boliserien warno betek gloazañ unan, a zo bet ranket kas d'an ospital. Ne c'hellomp ket asantiñ da seurt doareoù.

Da eil, mantret eo implijidi Diwan, ivez, gant ar c'hastiz roet d'an daou zen barnet : skrivañ war ar mogerioù a zo un doare 'vel unan all d'en em zifenn ha n'eo netra e-keñver 13 vloaz a zismegañs hag a c'hoaperezh a-berzh ar Stad.

Penaos labourat en un doare dibreder pa vezer en arvar da goll hol labour ? Dibabet hon eus atav doareoù fur ha sioul da stourm. Daoust hag e faot d'ar Stad gwelet ac'hanomp o kaletaat anezhañ ?

Peadra a zo d'en em soñjal rak oc'h implijout doareoù dereat ober a ra skouarn vouzar ; o vezañ taer an disoc'hoù a zeu diouzhtu 'vel e Bro Euskadi, Bro Korsika...

Implijidi Diwan, CFDT Diwan



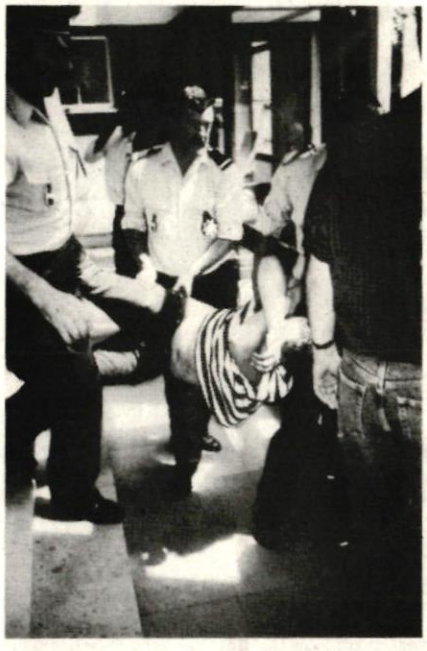
Brest, 24-6-90. Prosez Diwan. Rener Diwan Ronan Tremel, kaset kuit eus an ti-barn gant ar polis.

Procès, violences

En juin dernier, deux sympathisants de l'école Diwan, un enseignant et un parent d'élève, avaient, dans l'absence d'avancée du dossier de prise en charge des maîtres de Diwan par l'Etat, fait des inscriptions à la peinture sur des édifices publics.

Les militants de Diwan au procès ont manifesté sans violence, comptant en breton et s'exprimant en breton. Pour faire évacuer la salle, la police a chargé violemment. Un salarié de Diwan a été blessé (traumatisme crânien, une entorse et un début d'asphyxie) et hospitalisé.

Le tribunal a accédé à la demande du ministère public : les deux prévenus ont été condamnés à 30.000 F d'amende chacun. Diwan a déclaré : *« L'amende sera payée lorsque nous aurons reçu l'argent de l'État »*. Les instituteurs des écoles basques et corses sont pris en charge par l'État depuis plusieurs mois déjà... (voir nos pages en breton).



Après avoir reçu des gaz dans les yeux, ce père d'élève Diwan est jeté hors du tribunal.

Classe bilingue et double langage du PS

Depuis deux ans les parents d'élèves de Lanester réclament la création d'un second poste d'instituteur bilingue breton français, pour l'école primaire Romain Rolland et la maternelle Eugénie Cotton.

A la veille de la rentrée les parents des quatre-vingt élèves concerné n'ont pas encore la garantie que leurs enfants pourront poursuivre leur scolarité bilingue dans des conditions normales.

Malgré les nombreuses démarches des parents, rencontres (inspection départementale, recteur d'académie, député Giovomelli, rapporteur d'une commission de l'Éducation nationale et même avec le porte-parole du gouvernemnet interpellé à l'occasion de l'inauguration du golf de Queven) tout semble être fait pour faire avorter la suite logique d'un projet pédagogique engagé dès le CP en toute connaissance de cause.

Les membres de l'association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton n'ont pas l'intention de rester les bras croisés.

Après ceux de Brech, ceux de Quistinic commencent à bouger. Dans le pays de Lorient, une bonne coordination semble maintenant possible avec, entre autres, Guidel qui s'organise et les parents de Pont Scorff qui ont engagé différentes démarches dont un recours au tribunal administratif.

L'APEEB vient d'adhérer à Emglev Bro An Oriant qui regroupe toutes les associations culturelles du secteur, cette initiative contribuera sans aucun doute, et sans concurrencer Diwan, à exploiter un potentiel de demandes non encore formulées avec conviction.

Après une intervention remarquée, en conseil municipal, de Lanester Gildas Trevetin, de l'UDB, le seul élu à avoir pris fermement position, a écrit à M. Jospin pour lui signaler cette situation inacceptable à Lanester au regard des promesses du président de la République et de la simple application des textes réglementaires et circulaires de son propre ministère.

« Les réticences de votre administration ne facilitent pas le travail des enseignants, risquant de perturber la rentrée et contribuent à freiner les inscriptions pourtant en forte augmentation à une période où des classes bilingues sont créées dans l'enseignement privé.

Alors que la France ne cesse pas de faire des déclaratinos de principe sur les droits culturels des peuples, nous attendons des actes en faveur de la langue bretonne ».

Yannick QUÉNÉHERVÉ

Diwan, victoire !

Victoire d'étape, certes, mais importante pour l'avenir : après sept mois de manifestations, de négociations et de dérobades gouvernementales, le statut des instituteurs Diwan est aligné sur celui des écoles analogues des autres langues « minoritaires » : L'Etat prendra en charge 51,1 postes d'enseignants au tarif des instituteurs suppléants (!), Diwan ne payant plus que le complément.

Les dettes sociales de l'association pourraient en outre être apurées par les cinq Conseils généraux bretons et le Conseil régional B4.

24 h sur 24, le 3614 UDB

Le 3614 UDB tourne au rythme de 18.000 consultations annuelles. Le bureau politique de l'UDB a dégagé un crédit de 2.000 F pour des publicités dans des journaux gratuits de Bretagne et de région parisienne à la rentrée.

Bretagne

● Une enquête d'*Ouest-France* sur les images évoquées par « Nantes » à l'extérieur font ressortir : le foot, les bateaux, Cambronne, Jules Verne... et la Bretagne. Personne ne parle d'une autre référence régionale.

● Stourm Ar Brezhoneg annonce une campagne en faveur d'une chaîne de télévision en breton.

Football

FC Lorient en 3e division

Le FC Lorient est rétrogradé en 3e division, car il triche (1), il est remplacé par le Red-Star qui ne triche pas. Tiens donc.

Ainsi le FC Lorient, club de Bretagne, est remplacé par le Red-Star, club de la proche banlieue parisienne.

Ceci explique évidemment cela.

J.T.

(1) Ou plutôt a des difficultés financières... Pas plus que d'autres.

Après les armes, les cibles

La France éternelle a de la suite dans les idées. Après avoir vendu les armes, elle envoie les cibles.

Et le coq français s'étrangle de fierté, sur front de Clemenceau gagnant d'urgence (15 jours !) le Golfe Persique.

Mais qui aurait envie de rire quand on trouve dans l'expédition des jeunes appelés NON VOLONTAIRES, dont – comme par hasard – ceux d'unités de Lann-Bihouée et de la Lande d'Oué ?



(Le Monde)

France-Irak : les amours honteuses

Dans la nuit du 1er au 2 août, l'armée irakienne envahissait le Koweit et s'emparait en quelques heures de sa capitale, en laissant sur son passage plusieurs centaines de morts. Au moment où le Koweit était envahi, des pilotes de chasse et des techniciens de l'électronique militaire irakiens étaient en formation à Talence et à Brest ! Ceci n'empêcha pas l'État français de tenter d'apparaître comme l'un des plus déterminés à organiser la résistance à l'expansionnisme irakien (et surtout la protection des ressources pétrolières), en demandant l'application d'un embargo pétrolier au niveau de la CEE puis en soutenant le principe d'un embargo militaire et économique à l'ONU. C'est qu'elle avait beaucoup de choses à se faire pardonner auprès de ses alliés occidentaux, la France, beaucoup de choses à cacher à ses citoyens surtout.

Le flirt franco-irakien avait commencé sous la présidence de Pompidou et fut officialisé sous Giscard, avec Chirac pour Premier ministre. C'est ce dernier qui accueillit Saddam Hussein à Paris, en 1975, en ces termes : *« Vous êtes mon ami personnel »*. Dès lors une intense coopération économique et militaire fut engagée, qui ne connut pas de rupture... jusqu'au 2 août 1990. Pour preuve, Chevènement, en visite à Bagdad en janvier avec pour mission d'y vendre des Mirages 2000, confia à un hebdomadaire irakien : *« Le président Saddam Hussein a une pensée claire et intéressante (et) le souci d'établir la paix et la stabilité dans la région »* (« Le Canard Enchaîné », 8/8/1990). On connaît la suite qui a fini de nous éclairer sur « la pensée claire et intéressante » de Saddam Hussein... mais ce qui avait précédé cette visite faisait déjà de Chevènement le complice d'un dictateur sanguinaire qui ne tient pas d'hier son surnom de *« boucher de Bagdad »*. Comment oublier les bombardements chimiques effectués par l'aviation irakienne sur la population civile d'Halabja, dans le Kurdistan irakien, le 17 mars 1988, qui causèrent la mort de 5.000 personnes ?

Ici comme ailleurs, le parti socialiste français a poursuivi la politique de la droite, sans plus de morale ni moins de cynisme. Une politique à la « beauf » comme dirait Cabu, salement réactionnaire. Et à l'heure critique, quand l'Irak est mis au ban de la communauté internationale, les politiciens français ne peuvent faire autre chose que se taire, comme Chirac et Chevènement, ou mentir.

Mentir comme Roland Dumas qui, au lendemain de l'invasion du Koweit, osa prétendre que l'armée irakienne était équipée à 80 % de matériel soviétique, en se gardant bien d'évoquer le rôle de la France. Mensonge, oui, car si l'URSS fut bien le premier partenaire militaire de l'Irak de 1980 à 1989 avec 53 % des importations irakiennes d'armes lourdes (avions, chars, missiles, navires), la France a occupé durant toute cette période la deuxième place avec 20 % du total, soit 5,05 milliards de dollars. Les pilotes de chasse irakiens volent sur Mirage et ce sont des missiles Exocet, 100 % français, qui menacent l'Arabie Saoudite et, comble de l'ironie, la force multinationale censée contrer l'expansionnisme irakien. Voilà où conduisent le cynisme et la *« real-politik »*.

Mentir comme Mitterrand qui, le 9 août, a justifié l'aide militaire française à l'Irak par le danger intégriste que représentait l'Iran. Mitterrand, tu te paies notre tête ! Si la France a contribué depuis quinze ans à faire de l'armée irakienne la puissance destructrice que l'on sait, c'est pour alimenter son complexe militaro-industriel et se remplir les poches. Oui Mitterrand, tu te paies notre tête, car qui pouvait voir dans l'Irak de Saddam Hussein un gage de paix alors que ce régime-là s'est trouvé maintes fois compromis dans le terrorisme international, alors qu'il a exécuté froidement deux journalistes britannique et suédois, qu'il a tenté d'importer des composants nucléaires depuis les États-Unis, qu'il a menacé d'anéantir la moitié de la population de l'état d'Israël (Arabes y compris) et a autorisé les hommes à assassiner les femmes de leur famille soupçonnées d'adultère sans courir le risque d'être poursuivi en justice. Si cela ce n'est pas de l'intégrisme, alors qu'est-ce que c'est ?

Le 5 avril 1990, le Parlement européen avait adopté à l'unanimité moins cinq abstentions une résolution de compromis, très en retrait par rapport à la demande d'un embargo militaire et économique qu'avait déjà exprimé Max Siméoni au nom du groupe Arc-en-Ciel, mais qui n'en demandait pas moins à tous les États membres de la CEE d'*« interdire immédiatement l'exportation et la livraison à destination de l'Irak de tout matériel nécessaire à la production d'armes de destruction massive »* (cf *« Le Peuple Breton »*, n° 317, mai 1990, p. 17). Comme souvent, les États, et la France la première, n'ont pas tenu compte de la demande exprimée par le Parlement européen. Bien au contraire. La France livrait encore à l'armée irakienne, pas plus tard que le 15 mai, des Mirages et des missiles (*« Le Monde »* du 9/8/1990). Et on ne peut s'empêcher de penser que ces armes bien tricolores pourraient tuer des Français.

Si l'affaire irakienne est sans conséquences pour la classe politique française, compromise de tous côtés, alors nous pourrons dire après de Gaulle : *« Les Français sont des veaux »*.

Christian GUYONVARC'H

POBL VREIZH

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

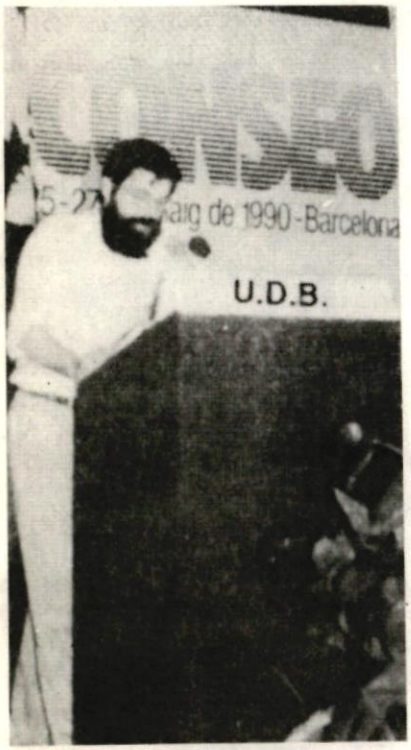
Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 3e trimestre 1990.

le peuple breton

Barcelone : deuxième assemblée générale de la CONSEO



M. Génin (UDB) à Barcelone.

La deuxième assemblée générale de la Conférence des Nations sans Etat d'Europe occidentale (CONSEO), créée en 1985, s'est tenue à Barcelone du 25 au 27 mai dernier.

Elle a rassemblé plusieurs centaines de participants représentant une vingtaine de nations. Il y avait en outre des observateurs venus d'autres continents. La Corse était représentée par une forte délégation d'Unita Naziunalista, groupant 24 délégués d'A Cuncolta Naziunalista et des organisations sociales.

La Bretagne était représentée par dix personnes déléguées par différentes organisations : Emgann (membre du Comité international) avait invité d'autres mouvements bretons, dont l'UDB (en tant que membre participant) représentée par Michel Génin, Stourm ar Brezhoneg, Skoazell Vreizh, Skol An Emsav et POBL.

Le comité international qui coordonnait l'ensemble des débats comprend les membres fondateurs, c'est-à-dire, outre Emgann, La Crida (Catalogne), Herri Batasuna (Pays Basque), A Cuncolta Naziunalista (Corse), le Bloque Nacionalista Gallego (Galice) et le Partit Occitan.

Les participants se sont répartis en quatre commissions : économie (à laquelle a participé le représentant de l'UDB), politique (commission dont le secrétariat était assuré par Léo Battesti, responsable des affaires internationales d'A Cuncolta Naziunalista), culturelles et relations Nord-Sud.

Le rapport final de la commission politique a souligné que l'autodétermination ne consistait pas en un scrutin, mais qu'elle était un processus permanent fondé sur l'auto-organisation du peuple pour lui permettre une effective libération nationale et sociale.

Une soirée a été consacrée à l'Europe de l'Est avec notamment l'intervention de porte-parole du Mouvement national arménien et de la nation lituanienne et surtout celle d'un député slovène, Peter Bekes, représentant le Parti des Réformes Démocratiques auquel appartient l'actuel Président de la République de Slovénie (en Yougoslavie).

L'ouverture de l'Est a été marquée, sur proposition de la commission politique par un changement de nom de la CONSEO devenant le CONSEU, à savoir la Conférence des Nations sans Etat d'Europe.

A l'issue de l'assemblée générale a été adoptée à l'unanimité (moins une abstention d'un représentant du Sud-Tyrol) la Déclaration universelle des Droits collectifs des peuples qui est le fruit de deux années de réflexion collective et qui sera portée à la connaissance de toutes les organisations internationales.

La prochaine assemblée générale de la CONSEU aura lieu en Corse en 1992. D'ici là, la Déclaration adoptée à Barcelone aura sans doute largement été diffusée en Europe.

Y.J.

Copenhague : Une proposition importante en faveur des minorités nationales

La CSCE (Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe), lors de sa réunion de Copenhague, vient d'élaborer une proposition très claire pour protéger et promouvoir les minorités dans toute l'Europe, comme le montre le texte ci-dessous. Le texte adopté a été proposé par les délégations d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Hongrie, d'Italie et de Yougoslavie. En voici l'essentiel.

Les États participants,

Gardant en mémoire la nécessité d'une pleine application des mandats contenus dans l'Acte Final d'Helsinki, le Document de Conclusion de Madrid et le Document de Conclusion de Vienne concernant les minorités nationales,

Tenant compte de l'existence d'instruments internationaux relatifs aux minorités nationales, ethniques, religieuses et linguitiques,

Considérant que le respect des droits desdites minorités et des personnes qui en relèvent, en tant que droits de l'homme universellement reconnus, est un facteur essentiel de paix, de justice et de stabilité dans les États participants,

Considérant en outre la nécessité de reconnaître les aspirations croissantes desdites minorités à approfondir les racines de leur identité,

Saluant la renaissance des langues et cultures minoritaires comme un signe de la richesse et de la vitalité de la civilisation européenne,

Reconnaissant le fait que lesdites minorités contribuent à l'enrichissement culturel des États où elles vivent et qu'elles constituent un lien précieux entre les États participants,

Observeront les principes suivants dans leurs politiques concernant les minorités nationales :

1) Les minorités nationales ont le droit d'être reconnues comme telles par les États où elles vivent et d'exister en tant que communautés,

2) Tout membre d'une minorité nationale a le droit d'adhérer librement à ladite minorité. Aucune discrimination ne doit survenir à l'encontre d'une personne qui relève d'une minorité nationale, que ce soit dans l'exercice ou non des droits qui se rapportent à son appartenance audit groupe.

3) Les personnes qui relèvent de minorités nationales ont le droit à un plein et effectif exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui sont les leurs sans discrimination d'aucune sorte.

4) Les minorités nationales ont le droit d'exprimer, de préserver et de développer librement leur identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse.

5) Les minorités nationales et les personnes qui en relèvent ont le droit de manifester et de développer leur culture, de professer et de pratiquer leur religion, en particulier d'adorer, d'accéder à, de posséder et d'user des objets religieux et d'accomplir leurs activités d'éducation religieuse dans leur propre langue.

6) Une personne qui relève d'une minorité nationale a le droit d'utiliser sa langue propre en privé comme en public, incluant le droit d'utiliser sa langue devant les pouvoirs publics.

7) Les minorités nationales ont le droit de maintenir leurs propres institutions éducatives, religieuses et culturelles, et de recevoir, au besoin, une aide publique à cette fin.

8) Les personnes qui relèvent de minorités nationales auront accès aux différents types et niveaux d'éducation publique dans leur langue propre.

9) Les minorités nationales ont le droit de s'organiser librement nationalement et internationalement.

10) Les minorités nationales et les personnes qui en relèvent ont le droit d'établir et de maintenir des contacts sans entraves entre elles dans leur pays, de

DOCUMENT

même qu'au-delà des frontières avec les citoyens d'autres États dont ils partagent une origine nationale ou un héritage culturel communs.

11) Les minorités nationales et les personnes qui en relèvent ont le droit de prendre part à la conduite des affaires publiques, en particulier de participer entièrement, à travers des représentants librement choisis, à la prise de décision dans des matières qui les concernent et dans l'application des décisions ; elles ont aussi le droit d'accéder à la fonction publique de façon non-discriminatoire.

12) Les États participants s'engagent eux-mêmes à garantir la protection comme la possibilité d'un exercice effectif des droits prévus pour les minorités nationales et leurs membres.

13) Les États participants prendront les mesures législatives et autres mesures appropriées et effectives qui créeront des conditions favorables pour permettre aux minorités concernées d'exprimer leur spécificité et de développer leur éducation, leur culture, leur langue, leurs traditions et leurs coutumes, en tenant compte de la situation desdites minorités.

14) Les États participants garderont en mémoire la situation spécifique des minorités qui vivent dans des parties clairement définies du territoire d'un État où elles représentent la majorité. Lesdites majorités devraient être assurées également du droit à une forme d'auto-gouvernement ou d'autonomie qui leur permette de conduire leurs propres affaires, en incluant les matières relatives à la culture, à l'éducation, à la religion, à l'information et au bien-être social.

15) Les États participants prendront les mesures nécessaires pour éliminer les préjudices et établir un climat de tolérance et de respect mutuel parmi les personnes qui relèvent de minorités nationales et celles qui n'en relèvent pas.

16) Les États participants, dans leur coopération mutuelle, prendront en compte les besoins, les intérêts et les droits des minorités vivant sur leurs territoires.

17) Les minorités nationales et les personnes qui en relèvent ont le droit d'obtenir, de produire, de posséder, de reproduire, de distribuer et d'échanger des informations dans leur langue propre à travers tous les moyens de communication transfrontaliers.

18) Les États participants protégeront les minorités nationales, à travers des mesures législatives et autres, contre toute activité, incluant la propagande, qui d'une façon ou d'une autre justifierait ou encouragerait la haine et la discrimination au motif de l'origine nationale, menacerait l'existence ou l'identité des minorités nationales, aurait un effet négatif sur l'expression et le développement de cette identité ou empêcherait de toute autre façon lesdites minorités de manifester et d'exercer les droits de l'homme universels et les libertés fondamentales qui sont les leurs.

19) Aucun de ces mandats ne peut être interprété comme sous-entendant le droit pour un État, une minorité nationale ou une personne relevant de cette minorité de mener des activités ou d'accomplir une action qui seraient contraires aux desseins et aux principes de la Charte des Nations-Unies, incluant ceux relatifs à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance des États, de même qu'aux principes inscrits dans l'Acte Final d'Helsinki. En exerçant leurs droits, les minorités nationales et les personnes qui en relèvent respecteront les droits de l'homme universels et les libertés fondamentales des autres.

20) Les États participants sont d'accord pour renforcer le mécanisme de la dimension humaine de la CSCE et en particulier pour intensifier leur action dans le sens de la préservation des droits des minorités nationales.

(Traduction officieuse de l'anglais)

CORSE :

Ghjurnate Internaziunale di Corti

Pour la première fois depuis la Festa Naziunalista organisée en 1981 par la CCN (Cunsulta di Comitatu Naziunalista), la Cuncolta Naziunalista organisait cette année ses journées internationales à Corte les 3, 4 et 5 août derniers.

De nombreux invités représentaient les organisations de peuples en lutte pour leur libération dans l'hexagone, en Europe, dans les Antilles (conseil national des comités populaires). Pour la première fois les peuples de l'Est de l'Europe étaient représentés par la présence de Peter Bekey, député slovène du Parti des Réformes Démocratiques. Parmi les personnalités présentes il faut citer Dorothy Piermont, député européen, membre du Parlement Européen du groupe Arc-en-Ciel. L'Alternative Rouge et Verte, la Ligue Communiste Révolutionnaire et les comités de soutien à la lutte du Peuple Corse avaient également envoyé des délégués à Corte.

Conférence de presse internationale

Après, le vendredi soir, un match de football opposant deux équipes de jeunes de quartiers populaires de Bastia et d'Ajaccio (quartiers où les jeunes connaissent de graves problèmes et où une action éducative est nécessaire) et une première soirée culturelle, a eu lieu le samedi matin une conférence de presse internationale où les invités ont expliqué les raisons de leur présence et de leur soutien au peuple corse. Le représentant du Sinn Fein a dénoncé la violence de la répression, celui d'Herri Batasuna a mis l'accent sur les informations parues dans la presse madrilène pro-gouvernementale faisant état de la participation d'un garde civil (avec sans doute implication de services officiels espagnols) dans l'attaque armée en pleins Cortès contre deux députés d'Herri Batasuna en novembre dernier(1). Les délégués de Guadeloupe et de Martinique ont mis l'accent sur les dangers que fera peser sur leur peuple l'Europe de l'Acte Unique. Le représentant de l'UDB a mis l'accent sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes tant dans l'État français, qu'en Europe en vue de la construction de l'Europe des Peuples, que dans le monde où certains peuples voient leur existence même menacée et où les transformations en Europe de l'Est ne doivent pas faire oublier les énormes difficultés des pays du Tiers-Monde.

L'avant-projet de société du FLNC

L'après-midi a eu lieu un important débat sur l'avant-projet de société du FLNC, présenté lors d'une conférence de presse le 29 décembre dernier. Cet avant-projet a fait l'objet de plusieurs dizaines de réunions publiques organisées par la Cuncolta. Le FLNC élaborera son projet définitif, qui sera rendu public dans le courant de 1991, en tenant compte des avis exprimés (...).

Le F.L.N.C. à Corte
TRÊVE TOUJOURS SOUS CONDITIONS



Le texte de décembre 1989 dénonce la logique spéculative du tout-tourisme, met l'accent sur la « stratégie basée sur la capacité révolutionnaire à créer les conditions d'une auto-organisation du peuple corse contre le système colonial », sur une « conception politique qui privilégie la façon de lutter sur les fantasmes institutionnels ». Le FLNC y affirme sa volonté de développer seul la lutte armée, pour éviter une dispersion suicidaire, mais souhaite l'existence d'une réflexion enrichie par la diversité. Il se prononce pour un socialisme à visage humain, appuyé sur l'organisation politique et syndicale, en rejetant tant la sociale-démocratie que le système socialiste bureaucratique. Il souhaite transformer la société en libérant l'individu, en réconciliant l'individu avec son environnement, dans le cadre de nouvelles solidarités en donnant aux hommes et femmes corses les moyens de se regrouper en corps sociaux structurés. L'autodétermination est conçue comme un mouvement fondé sur l'auto-organisation et non pas comme une succession d'étapes institutionnelles.

Journées Internationales de Corte

Une stratégie de développement intégré

En matière économique, le FLNC qui rejette l'Europe du capital au profit de l'Europe des Peuples, qui refuse la baléarisation, le développement d'un tourisme marchand (ne créant qu'une activité saisonnière déculturante dépendant de la puissance financière de grandes sociétés extérieures à la Corse), présente une stratégie de développement intégré. Les axes de développement économique sont « une valorisation des avantages de la Corse dans l'espace méditerranéo-européen (valorisation du patrimoine écologique, de la capacité d'accueil résidentiel pour favoriser l'implantation d'industries de pointe, valorisation sous certaines conditions des ressources touristiques) et la promotion d'activité productrices avec une place essentielle faite à l'agriculture, notamment pour la culture sous serre, l'irrigation, l'élevage extensif de montagne, la foresterie et l'aquaculture ». L'accent est mis sur « la mobilisation de la spécificité culturelle », sur la nécessité de « politiques spécifiques propres à chaque secteur » et « d'investissements de développement de la Corse rend indispensable une « phase transitoire permettant la mise à niveau ».

La mise en œuvre de politiques précises est nécessaires en vue de ces objectifs : politique de valorisation du « patrimoine écologique » avec la création d'un Fonds Européen de gestion des patrimoines écologiques privilégiés, politique de développement de l'agriculture en dégageant des marchés potentiels, autre politique touristique (tourisme lié au patrimoine écologique, tourisme sportif, agro-tourisme, thermalisme), politique de promotion de la petite industrie (agro-alimentaire, industrie du bois, énergie solaire), politique d'accueil d'activités technologiques et scientifiques de pointe, politique de population et d'emploi en mobilisant la diaspora et en créant les conditions de l'assimilation culturelle corse, enfin réelle politique culturelle de création d'une culture vivante.

Ces politiques seront réalisées par la mise en place d'instruments nouveaux : planification avec création d'une agence de développement, définition de projets intégrés sectoriels ou micro-régionaux (déjà mis en œuvre dans d'autres pays méditerranéens et du sud de l'Europe), mesures de protection et de mise en valeur du foncier, politique fiscale au service du secteur productif fondée sur un code national des investissements, moyens de commercialisation mettant fin aux monopoles existants, politique des transports au service du développement de la Corse, autre politique de formation des hommes avec l'accent mis sur les formations technologiques et le rôle prépondérant de l'université de Corte, pôle méditerranéen de niveau international.

Le FLNC fait le choix de l'autodétermination avec le souci de créer les conditions nécessaires à la construction d'une nouvelle société (...).

Le projet du FLNC ne fixe par la barre trop haut avec des projets grandioses conçus par des organismes extérieurs ; il s'agit plutôt d'un redémarrage de l'économie corse en gardant des dimensions humaines.

Et, même si comparaison n'est pas raison, comment ne pas évoquer le cas de l'Islande, certes beaucoup plus vaste avec ses 103.000 km^2 (mais avec un espace agricole très réduit), mais dénuée de toute capacité d'attrait résidentiel ; peuplée d'environ 250.000 habitants, elle n'en est pas moins un état développé au niveau de vie très élevé.

Le meeting international

Il termine l'après-midi du samedi avec la parole donnée à quatre intervenants parmi les invités à la tribune.

D. Piermont met l'accent sur l'ambivalence des termes d'autodétermination et de nationalisme qui peuvent avoir un sens de menace ou d'oppression (dans le cas du rassemblement en un État de tous les Allemands) ou une valeur d'émancipation (dans le cas des peuples colonisés). Elle met l'accent sur les interventions possibles au niveau du Parlement Européen et sur l'importance des actions unitaires des différents peuples opprimés.

Les représentants du Sinn Fein irlandais, d'Herri Batasuna, du parti slovène devaient exposer les problèmes actuels de leurs peuples respectifs.

La Corse de demain, avec qui, comment ?

C'est là le thème du débat qui a lieu le dimanche après-midi, entre les représentants d'A Cuncolta Naziunalista et ceux du PS de Corse. Le Parti Communiste et l'Union du Peuple Corse n'ont pas pris part à ce débat auquel ils étaient également invités. C'est Aimé Pietri, directeur de Radio-Corse International qui l'anime.

Par une déclaration préliminaire le PS met l'accent sur la nécessité du dialogue, mais ne souscrit pas à la lutte de Libération Nationale et considère que la situation de la Corse n'est pas coloniale. Gh. Giambelli, secrétaire général d'A Cuncolta Naziunalista met l'accent sur la nécessité du débat pour trouver les voies de la décolonisation.

La lettre envoyée le 23 mai dernier aux élus corses par le ministre de l'Intérieur est ensuite évoquée. Il prévoit notamment une nouvelle définition des institutions corses en dehors du droit commun des régions. Les membres de l'assemblée de région pourraient être élus sur une base régionale. Une exécutif de la région, distinct de la présidence de l'assemblée, mais élu par celle-ci, serait responsable des grands dossiers concernant l'avenir de la Corse. Les compétences de la région seraient élargies dans les domaines de l'aménagement et du développement économique, des transports, de la formation, de la culture et de la langue corses, et dans ces domaines elle pourrait proposer des adaptations nécessaires. Les nouvelles institutions devraient élaborer un plan de développement à moyen terme, un schéma d'aménagement, de nouvelles dispositions concernant les transports et la fiscalité. M. Joxe souhaite que son projet soit enrichi par un large débat ; d'une certaine façon c'est une réponse ou une alternative au débat sur l'avant-projet du FLNC.

Pour le PS, des mesures dérogatoires hors du droit commun sont nécessaires pour assurer le développement de la Corse. Pour A Cuncolta les revendications nationalistes sont prises en compte par la lettre de Joxe, et l'organisation corse se prononce pour un nationalisme d'ouverture, en refusant les accords d'état-major en considérant que c'est le peuple corse qui construira la Corse de demain (...).

Laurent Croce (PS) prend ses distances par rapport au Front du Refus (Radicaux de gauche, partis de droite essentiellement) dont les positions sont présentées comme archaïques et se prononce pour la Corse du dialogue et du développement. Pour Léo-Battesti (Cuncolta) la société de demain reprose sur l'auto-organisation du peuple, une alliance est impossible avec les forces réactionnaires.

Le PS se déclare en accord avec les nationalistes sur les dimensions culturelles et écologiques du développement, mais en désaccord avec la dimension sociale, ce qui provoque l'étonnement de la Cuncolta qui rappelle que s'il existe un mouvement dans le domaine social, c'est grâce aux syndicats d'Unita Naziunalista.

Le message du FNLC

Suit alors la diffusion, sur postes de télé et sur un vidéo-écran, de la cassette vidéo enregistrée en plein jour à Borgo, au sud de Bastia, à l'endroit où l'armée nationale corse de Paoli vainquit les Français en 1768. Cette diffusion qui a été annoncée les jours précédents est fort attendue ne serait-ce que par plus d'une trentaine de journalistes. La cassette montre 150 membres du FLNC en armes et en cagoules, puis quatre hommes assis dont l'un va lire une déclaration dont le contenu politique l'emporte nettement sur les images montrées.

Elle met l'accent sur la nécessité de la solidarité internationale. Elle constate que les évolutions sont consécutives aux initiatives du FLNC, contraignant l'État à prendre des initiatives, mais celui-ci cherche à aboutir « à l'isolement progressif du vieux clan mais aussi du mouvement de libération nationale » ; elle dénonce la volonté du gouvernement français d'asseoir une nouvelle majorité à l'Assemblée de Corse, allant de certains éléments de droite au mouvement autonomiste, en raison de l'influence croissante des forces

participant à la lutte de Libération Nationale et des exigences de la construction européenne. Ce choix tactique de l'État français est une recherche du compromis et d'un centrisme corse.

Pour le FNLC il s'agit d'une « réponse ponctuelle à un moment donné de notre combat » en rappelant que « la façon de lutter contre un système est déterminante » (...).

Sur le plan politique il préconise une **politique d'union dépassant le cadre nationaliste, ouverte à toutes les forces de progrès et construite sur le terrain.** Il rejette l'idée d'un parti unique et prône le respect des diversités. Il refuse de cautionner toute forme de compromission avec le colonialisme, tout processus réformiste, en poursuivant le travail d'auto-organisation (...).

Sur le plan militaire, la trêve est maintenue mais le FLNC se réserve « le droit d'intervenir ponctuellement ».

Le peuple corse doit exister au niveau international : « il est de la responsabilité suprême de notre peuple de briser enfin ses chaînes, devenir une évidence au sein de la communauté des peuples du monde ».

L'audience du mouvement nationaliste ne diminue pas, alors que plusieurs raisons auraient pu entraîner le contraire : la scission à l'intérieur de la Cuncolta avec la création en octobre 1989 de l'ANC(7), la libération des prisonniers politiques (qui aurait pu entraîner une désaffection de leur famille et de leur entourage), la trêve du FLNC (qui aurait pu entraîner la déception des adeptes du mythe de la clandestinité). En fait il n'en a rien été et l'audience de la Cuncolta Naziunalista et des organisations d'Unita Naziunalista continue à se développer, et il faudra de plus en plus compter avec la force des nationalistes.

Y.J.

(1) *Voir PB n° 314 de février 1990.*

U RIBOMBU

Settimanale Naziunalistu Corsu

GHJURNATE DI CORTI 1990

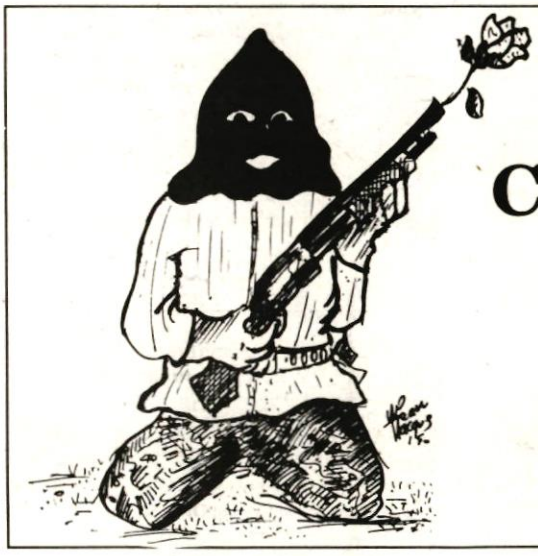


3, 4 è 5 AOSTU

PER L'AUTONOMIA

ARRITTI

SETTIMANALI NAZIUNALISTU CORSU — N° 1218/9 — Prezzu : 7 FF.



LE CONGRES DU F.L.N.C.

Le point de vue de l'Union du peuple Corse

LE FLNC A CORTI

E Ghjurnate Internaziunali di Corti ont été avant tout la tribune offerte au Flnc pour exprimer de façon très médiatique son analyse de la situation politique actuelle.

L'UPC a remis le communiqué suivant en première réaction:

«L'U.P.C. a pris acte du communiqué du Flnc. rendu public a l'occasion des journées internationales de Corti.

L'affluence à Corti a démontré que le Flnc. tient dans la conjoncture actuelle une des clefs de l'inquiétude ou de l'espoir de tous les nationalistes au-delà même de l'effet d'annonce qui a été traité d'une façon magistrale.

Les instances de l'U.P.C. se réuniront à leur date habituelle du début septembre pour analyser à fond le texte et pour en tirer les leçons à froid.

Cependant, l'U.P.C. affirme sereinement qu'elle est à l'origine avec l'A.R.C. du Nationalisme Corse et qu'en aucun cas elle ne pourra s'égarer dans une troisième voie quelconque de compromission. L'avenir le prouvera.

Elle affirme aussi sa conviction que le dialogue démocratique entre Corses, notamment entre progressistes, et en particulier entre nationalistes, reste une des bases du déblocage de la situation actuelle. Dans une telle démarche démocratique l'union des nationalistes reste dans tous les cas pour l'U.P.C. une priorité.

Visiblement, les conditions d'un tel dialogue n'étaient pas réunies à Corti dans le fond et dans la forme choisis par la Cuncolta.»

ARRITTI publie également les points les plus importants de la déclaration du Flnc.

(D'après le compte rendu de Yves Jardin)

Les nazis et le monde arabe : des rapports éclaircis

Roger Faligot est un journaliste breton, spécialiste de l'histoire immédiate ou contemporaine. A ce titre, nous publions régulièrement ses interviews dans ces colonnes. Cette fois, avec Rémy Kauffer, il vient de faire paraître un livre très documenté sur les liens entre les nazis et des fanatiques de la cause arabe (1). 308 pages bourrées de noms, de faits précis, de fiches prouvant à ceux qui l'ignoraient encore les convergences durables entre les nationalistes allemands, pangermanistes et antidémocrates, puis nazis, et des personnalités de cet ensemble complexe qu'on appelle « le monde arabe ».

Un réalisme ordinaire ?

Depuis la guerre 14-18, cette partie du monde était passée sous le contrôle britannique et français, après celui des Turcs. En encourageant les mouvements d'émancipation, les Allemands, qui n'avaient plus d'empire colonial, cherchaient à affaiblir leurs rivaux européens. De leur côté, les nationalistes arabes cherchaient des appuis. D'où leur alliance tactique avant et surtout pendant la dernière guerre, de la même façon que les Irlandais en lutte pour leur indépendance, en 1914-18, avaient lorgné vers l'Allemagne, suivant le principe : « England difficulty, Ireland opportunity ». Tout ce qui pouvait mettre en difficulté les métropoles paraissait une aubaine pour les nationalistes arabes. Lorsqu'il s'est agi du nazisme, cette alliance des militants islamiques ou nationalistes arabes choque. La plupart des peuples d'Europe à la recherche de leur libération ont eu des militants qui ont joué la carte allemande : baltes, biélorusses, ukrainiens, finlandais, flamands, et à un degré beaucoup plus limité, bretons.

Dans certains cas, la cause qu'ils prétendaient incarner en a beaucoup souffert. Pas dans le cas de la « cause arabe », soutenue dès 1950 par le camp soviétique, les mouvements d'émancipation du tiers-monde et beaucoup de militants de gauche d'Europe. De plus, cette alliance de fait a aussi été idéologique, et surtout, elle s'est dans de nombreux cas poursuivie bien au-delà de 1945, parfois jusqu'à nos jours. 50 ans de travail en commun !

C'est dans ces deux directions que l'ouvrage apporte des éléments nouveaux. Avec en commun l'antisémitisme et une conception autoritaire et hiérarchisée de la société, le Reich et des extrémismes arabes ont marché la main dans la main. C'était bien connu pour le grand mufti de Jérusalem, installé à Berlin pendant la guerre. Les auteurs nous donnent un tableau des mouvements engagés dans la même politique, pays par pays, avec leurs leaders et leurs contacts nazis (p.96-97). Les volontaires musulmans d'Albanie et de Bosnie formèrent la division SS Handschar. D'autres unités suivront. Après la fin de la guerre et la formation de l'État d'Israël, les nazis, réfugiés en nombre dans les pays arabes, seront un temps traqués par les services secrets israéliens, jusqu'à ce que le rapprochement de l'Allemagne d'Adenauer et de l'état hébreu d'une part, la réintégration de nombre de criminels dans les services secrets ouest-allemands de l'autre, obligeront à ralentir ou arrêter la traque.

C'est par centaines que la République arabe unie (Syrie + Egypte) de Nasser accueille les anciens « spécialistes » nazis, dont Aloïs Brunner, l'ancien chef du camp de Drancy, responsable de 100.000 morts au moins, tranquillement installé, aujourd'hui encore – et protégé – dans la Syrie de Hassad. Les mêmes fugitifs ont apporté tout leur soutien à la révolte algérienne, pour se venger de leurs ennemis français.

Dans ce mélange des genres, tout le monde ne se compromet pas : Messali Hadj, l'Algérien, fondateur du PPA, refusa tout net l'appui nazi. Habib Bourguiba passa par une courte alliance que l'on peut (peut-être ?) mettre sur le compte du réalisme. Par ailleurs, comment expliquer d'aussi nombreuses et inquiétantes dérives ? Lorsque le nationalisme devient une fin en soi, sans rester humaniste et démocratique, tous les dérapages sont possibles et même probables.

Documenté, précis, le travail de Faligot et Kauffer se lit comme un roman policier, au rythme des informations obtenues auprès des agents secrets, recyclés, retraités, ou encore actifs. L'histoire contemporaine s'explique, se comprend mieux. Sans schématiser. Elle donne aussi à réfléchir.

(1) « Le croissant et la croix gammée ». Albin Michel, 120 F.



Johannes Von Leers



Aloïs Brunner sera-t-il enfin extradé de Syrie ?

Le requin de Runavel

Non, ce n'est pas la traduction en français du dernier roman trégorrois de Fanch Péru mais un roman inédit de Michel Renouard et Jean-François Bazin destiné aux adolescents. Il est édité par Elor, maison d'édition de St-Vincent-sur-Oust, près de Redon, qui a déjà publié une dizaine d'ouvrages dans sa collection « Les jeux de l'aventure ». 172 pages, bien illustrées par Georges Potier nous content les aventures d'un Breton et d'un Anglais, dans les années du consulat, au début du siècle dernier. Le lecteur apprendra beaucoup de détails historiquement vrais comme les découvertes de Robert Fulton, découvreur de la navigation à vapeur, du sous-marin et de la torpille. Une bonne part de l'histoire se passe en Bretagne, quelques dialogues sont en breton (avec traduction). 79 F. A lire. Et une collection à découvrir.

A PARAITRE

Histoire de la Bretagne

L'HISTOIRE DU SYNDICALISME OUVRIER EN BRETAGNE AVANT 1914

Nous avons déjà eu l'occasion de citer dans ces colonnes le nom de l'historien Claude Geslin, actuellement professeur à l'université de Brest, qui a consacré dix-huit ans à réaliser une thèse d'Etat sur l'histoire du syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914. Claude Geslin a aussi participé aux deux tomes de l'Histoire de la Bretagne de Skol Vreizh, de 1789 à nos jours, sur le même sujet (histoire économique et sociale) ainsi, entre autres, pour plusieurs départements bretons, qu'au dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, de Jean Maitron.

Le résultat, ce fut une thèse d'Etat soutenue à Nanterre devant un jury présidé par René Rémond, avec Philippe Vigier, rapporteur, Michelle Perrot, Michel Verret et Jacques Fierain, universitaires nantais...

Cette grande thèse est enfin à la disposition du grand public, avec la sortie, prévue fin octobre, du texte intégral en trois volumes totalisant 1.000 pages grand format, accompagné de 900 documents photographiques d'époque, sans oublier 42 planches, 15 cartes, 68 tableaux et 30 graphiques. *« Une importante contribution à notre connaissance du mouvement ouvrier d'une part, de la Bretagne contemporaine d'autre part, dans leur diversité comme dans leur unité : voilà ce que nous apporte cet ouvrage... »*, écrit notamment Philippe Vigier, professeur à Paris X, dans la préface.

Cette publication fait pour la première foir surgir le peuple ouvrier breton comme acteur de son histoire.

Nous avons demandé à Claude Geslin de nous parler de son travail.

P.B. : Pourquoi avoir choisi ce thème comme sujet de thèse et de travaux pendant une si longue période ?

R. : Ce fut un petit peu une recherche des racines. Mon père était ouvrier. J'ai passé ma jeunesse dans la rue de Saint-Malo à Rennes, qui avec la rue de Brest et la rue de Nantes, comportait les logements d'une grande partie du prolétariat rennais. Mon père était cantonnier à l'aérodrome de Saint-Jacques de la Lande, adhérent à la CGT. Une fois les concours passés, j'ai souhaité rester en contact avec ce milieu, en étant moi-même syndiqué au SGEN, affilié à une confédération ouvrière, ce qui était pour moi très important.

Q. : L'essor du syndicalisme en Bretagne semble dater surtout de 1892-95. Pourquoi ? Et pourquoi la crise qui suit ?



L'un des multiples documents de l'ouvrage.

Q. : Pourquoi le syndicalisme ouvrier naît-il tardivement en Bretagne ?

R. : Pas si tardivement que cela. La première organisation apparaît en 1869 (celle des ferblantiers boîtiers de Chantenay), moins d'un an après la tolérance des associations syndicales. C'est dû à la faible industrialisation du faible nombre des grands établissements, au caractère familial des petites entreprises. Dans les années 70 et surtout 80, les grandes villes bretonnes se dotent d'un certain nombre d'institutions syndicales. Mais la loi de 1884 autorisant les syndicats a été au début mal perçue par les ouvriers bretons. Cela ne correspondait pas à l'attente des ouvriers déjà organisés et cela n'a pas favorisé, autant qu'on aurait pu le penser, le développement du syndicalisme.

R. : Les premières bourses du travail (St-Nazaire en 1892, Rennes et Nantes en 1893) fournissent des moyens d'action : un permanent, des possibilités de propagande, des locaux, d'où des progrès rapides de la syndicalisation. Des conflits importants vont retenir l'attention, même au niveau français : **la grève générale de Nantes en 1893,** provoquée par les salaires de misère donnés à certains manœuvres, d'où la sympathie de la population et des médias, et la solidarité des autres ouvriers. La grève de Trignac, en 1894. L'essoufflement date des dernières années du siècle : la division du mouvement syndical. La CGT, née en 1893 d'une part, la Fédération nationale des bourses du travail de Fernand Pelloutier, nettement plus puissant, à laquelle se rattachent les bourses bretonnes. La crise du début des années 1900 se traduit par des violences. (En 1900, à Fougères, à l'usine de chaussures Doussin ; à Douarnenez, en 1902, à l'usine Masson). C'est le piétinement, une grande misère dans les ports sardiniers (par pénurie de poisson).

Q. : Quelles sont les spécificités du mouvement ouvrier en Bretagne ?

R. : **D'abord l'importance du réformisme** par rapport au syndicalisme révolutionnaire. Le réformisme syndical, c'est la volonté de faire aboutir, par des voies parlementaires, des mesures qui transformeraient la législation sociale. Des exemples : les marins-pêcheurs préfèrent régler les problèmes en faisant appel à l'administration, d'autant que le statut d'inscrit maritime les place dans une grande dépendance vis-à-vis de l'Etat. La puissance du réformisme se retrouve à Fougères, ville phare du syndicalisme. De même, la tentative de constituer une tendance réformiste au sein de la CGT, autour du journal rennais *La Tribune Ouvrière*, diffusé dans toute la Bretagne et dans l'ouest intérieur.

Autre spécificité, **la remise en cause de la départementalisation :** le mouvement syndical breton a beaucoup de mal à accepter les directives centrales, qui datent du début des années 1910. Des syndicats avaient déjà été constitués en dehors du cadre départemental. L'imposition de ce dernier a fait reculer la syndicalisation. Aussi à Quimperlé, où la syndicalisation avait progressé sous l'impulsion des Lorientais. Le rattachement à Quimper allait conduire à un recul, lorsque la consigne allait être appliquée (à partir de 1914). Même problème à Saint-Malo - Dinan, l'ensemble des pays de Rance se voyant fragmenté entre Rennes et Saint-Brieuc. Même problème aussi pour Redon. Hors de Bretagne, le syndicalisme de la chaussure s'était implanté à Ernée (Mayenne) et à Mortain (Manche), sous l'impulsion des Fougerais. La départementalisation entraîna un recul sensible de la syndicalisation.

Les syndicats des cinq départements bretons **ont été partie prenante de la « Fédération socialiste de Bretagne »** de Ch. Brunellière et Yves Le Fevre. Le militant breton Emile Masson était accueilli dans les colonnes du journal syndical de la région lorientaise.

Enfin, la Bretagne a marqué des résistances à la plupart des grandes campagnes syndicales françaises (la grève des cheminots de 1910, par exemple) et accepte mal l'anticléricalisme et l'antimilitarisme.

Parallèlement, le syndicalisme breton a joué un rôle important au sein du syndicalisme hexagonal : au congrès de la FNS à Nantes en 1890, il y eut une opposition forte entre les « guesdistes » et les opposants de la Fédération des bourses du travail



(auxquelles se rattachent la plupart des militants bretons) à propos de la grève générale. En votant le principe de l'organisation de cette dernière à une large majorité, le congrès de Nantes, au grand dam des guesdistes qui se retirent du congrès, a tout simplement proclamé le principe de l'indépendance du syndicalisme par rapport aux partis politiques (en l'occurrence, le socialisme», **ce qui anticipe la décision d'Amiens en 1906.**

Q. : Et l'anarcho-syndicalisme ?

R. : L'expression est ambiguë, il est préférable de parler, comme Jacques Julliard, de syndicalisme d'action directe ou de syndicalisme révolutionnaire. Devenu dominant en France, il s'est développé en Bretagne surtout à partir de 1902 et il s'est surtout manifesté dans le Finistère (en 1904-1905), dans le Mor-bihan, mais aussi à Saint-Nazaire, Nantes, Rennes et Saint-Malo, avec de grands mouvements comme la grève des dockers à Nantes en 1904. Cela reste malgré tout limité, et hors des fiefs de l'anarchisme politique. On parle malgré tout d'anarcho-syndicalisme, en particulier à Saint-Nazaire. Il se proclame l'héritier du syndicalisme d'avant 1914. En fait, l'anarcho-syndicalisme en Bretagne, c'est un mythe construit entre les deux guerres par une CGT menacée par deux syndicalismes fortement rattachés à une idéologie, celui de la CGTU (communisme) et celui de la CFTC (christianisme), pour se donner une spécificité. Certaines actions menées par la CFDT et CGT-FO après 1945 ont été faites au nom de cette pseudo tradition : le mythe est devenu réalité !

Q. : Qu'est-ce qu'un breton d'aujourd'hui peut retirer de cette plongée dans le XIX^e^ siècle et le mouvement ouvrier ? Quel est l'héritage pour le syndicalisme breton d'après 1945 ?

R. : Le syndicalisme ouvrier a une centaine d'années en Bretagne. Même décriées, les organisations syndicales sont les garantes, avec leur passé de luttes, de la condition ouvrière ; elles fournissent des structures de protection et d'accueil. Cette étude donne une connaissance plus large de la Bretagne, notamment de l'aspect ouvrier, industriel et revendicatif. Elle s'adresse, avec ses 900 documents, à un large public. L'amateur de beaux livres sera étonné de l'effort de recherche au niveau de la maquette, de la composition et de l'originalité de l'illustration. Les militants, ceux qui aiment la Bretagne y trouvent le reflet d'une époque et des gens qui la vivaient. Cette plongée dans le XIX^e^ siècle est fondamentale, aussi si l'on pense à une unification syndicale pour répondre aux départs d'adhérents. Il faut faire une analyse du passé sans s'arrêter à la grande division syndicale de 1922. Remonter avant 1914 est nécessaire pour retrouver les germes de la division syndicale. Le malaise vient du lien trop fort entre syndicalisme et socialisme au profit de ce dernier. Le politique a trop dominé le syndical. Malgré tout, le socialisme a été, au début, à l'origine de la plupart des organisations ouvrières. C'est là son mérite.

(Propos résumés par J.J.M.)

Pour acquérir en souscription les trois volumes, envoyer un chèque de 960 F à « Espace-Écrits », place du 8 Mai, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort, avec vos nom et adresse. Le port est compris.

« LA BRETAGNE À L'ÉTAT PUR »

huit sites classés en photos couleurs

Les beaux livres sur la Bretagne ne manquent pas. Qu'il ait été réalisé en Bretagne, avec la participation de trois photographes bretons, qu'il soit édité par l'Institut culturel, composé, photographié, façonné, relié sur place, voilà déjà une originalité. Qu'il concerne huit sites classés, donc protégés, voilà aussi qui n'est pas courant. Le lecteur, au vu de la beauté de ces sites, ne pourra qu'être plus conscient de la nécessité de protéger d'autres sites, tant de l'Armor que de l'Argoat. La présentation est de Henri Queffelec, discrète et adaptée : *« puissent les images ici recueillies lancer des hommes et des femmes à la découverte de leur Bretagne profonde. L'amour des paysages n'a rien de passéiste. Il ne peut mourir qu'avec le monde ».*



Chaque photo est dépourvue de tout commentaire. Les trois photographes, Guy Hersant, Alain Le Nouail, Michel Thersiquel ont photographié l'archipel de Bréhat, les falaises de Plouha, les dunes de Plouhinec, les marais de Duer en Sarzeau, l'île aux près (sur l'Oust), le Cap de la Chèvre, les Abers, les dunes et étangs de Trégunc. Le noir et blanc s'intercale entre les pages en couleurs, le même paysage mute d'une photo à l'autre, en fonction de la période où la photo a été prise. L'homme et ses activités ne sont pas absents du panorama.

La beauté, la variété stupéfiante de la Bretagne vue au travers de cette centaine de photos ne peuvent qu'émerveiller le lecteur et l'engager à agir pour la protéger.

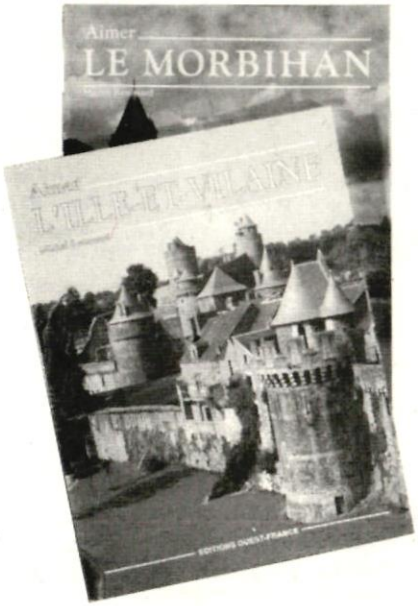
Aimer l'Ille-et-Vilaine, aimer le Mor-bihan...

Michel Renouard, auteur d'un très bon « Nouveau Guide de la Bretagne » (1988), vient de publier une série de guides départementaux de la Bretagne, toujours chez Ouest-France. Cette année, c'est le Morbihan, puis l'ille-et-Vilaine qui ont été concernés. Pour un prix très modéré (44 F et 59 F pour des ouvrages de cette qualité.

Après une rapide présentation du département l'auteur nous fait, suivant le classement alphabétique des communes dignes d'être visitées. La présentation est succinte mais précise. Le texte est accompagné de magnifiques photographies en couleurs prises par Hervé Boulé : 1 à 6 photos par double page. Ainsi la double page des falaises de Belle-Isle-en-Mer, vues du ciel, est elle saisissante.

Avec toutes ces belles photos très nettes sur un épais papier couché, la bonne carte du département en couleurs également, son texte clair, cet ouvrage est le complément logique du guide de la Bretagne du même auteur. Au sujet du Mor-bihan, celui-ci note : *« Des cinq joyaux qui forment la Bretagne, le Morbihan est peut-être le plus discret. C'est le seul, pourtant, qui puisse se targuer d'un nom breton. Le seul qui, grâce à Carnac, soit connu à travers le monde entier... ».*

L'ouvrage sur l'Ille-et-Vilaine, moins épais, présente les mêmes caractéristiques. Simplement, les communes citées sont moins nombreuses. Un vallon, un bord d'étang, une prairie ombragée, ne se laissent pas cataloguer aussi facilement. Le château de Fougères, le mégalithe de



La Roche-aux-Fées, Rennes, Vitré et Saint-Malo constituent les points attractifs connus du département. Les rives du Canut, du Serein, de la Minette sont plus difficiles à trouver, y compris dans le bon guide de M. Renouard. Un peu chiche quand même avec Ille-et-Vilaine où la vallée de l'Oust, celle de la Vilaine, des forêts plus nombreuses et variées qu'ailleurs en Bretagne méritent le détour... à condition d'arrêter la voiture et de cheminer à pied : une forme de tourisme encore peu intégrée par les guides !

Vient de paraître

Strêd Paotred ar zabat, Eñvorennou eur skoliad (La rue des gars du Sabbat, souvenirs d'un écolier), de Visant'n Askol, édité par Brud Nevez, 208 pages, 70 F.

Les souvenirs de l'écolier Paotr-Jeg, depuis l'école primaire de son village jusqu'au baccalauréat.

Ce livre n'a pas été écrit pour juger les professeurs du collège Sainte-Anne. Quiconque le croirait commettrait une grosse erreur. L'auteur conte les événements véritables qui y sont arrivés dans les années 30 à un petit paysan noyé dans une atmosphère si différente de celle de son village natal, avec une sorte de nostalgie et un sourire parfois moqueur, parfois attendri, jamais méchant.

La langue est influencée par le parler du Goélo.

Mikael Madeg : Gweltaz an Inizi, roman 150 pages, édité par Brud Nevez, 50 F.

Il n'est plus besoin de présenter Mikaël Madeg au public bretonnant. Voici son troisième roman qui nous conte les aventures d'un petit garçon vivant à Molène au IX[e] siècle, fils d'un Viking et d'une femme originaire de l'île. De telles unions ont certainement été plus courantes qu'il n'y paraît, le père, lassé de ses aventures, se fixant dans son nouveau pays. La langue est simple, vivante, très proche du parler léonard.

Azilig, Eñvor an tan, de Roger Richard, 138 pages, édité par Brud Nevez, 70 F.

Tout le monde a encore à l'esprit le prix obtenu par Roger Richard pour son roman **Aziliz** en langue française (Grand Prix des écrivains bretons, décerné à Guingamp peu avant l'été).

Voici aujourd'hui la traduction en breton de ce roman réalisé par la mère de l'auteur et l'équipe de Brud-Nevez. Tous les Bretonnants seront heureux de pouvoir lire dans leur langue la prose si belle, si légère et si poétique de Roger Richard.

Alan Gwennog Berr : Geriadur an anoiou loened-mor, 197 pages, édité par Brud Nevez, 70 F.

Tout le monde a encore présent à l'esprit les trois tomes de l'Ichthyonymie bretonne de Alan Gwennog Berr, édités après sa mort. Ces livres font autorité en la matière, mais l'œuvre était restée inachevée. On ne pouvait passer que du français au breton. Ce livre, réalisé grâce à un ordinateur, nous donne le dictionnaire des noms de poissons ou autres animaux marins dans le sens breton français. Le n° de chaque animal ayant été indiqué, il sera facile de se reporter au classement d'origine.

SELAOUIT



O ! Keltia...

GWALARN : « A-Hed an Amzer » (KMCD 10, production Gwarlan, Distribution Keltia Musique).

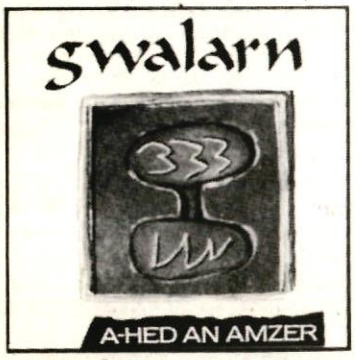
Gwalarn, c'est tout d'abord une voix, celle de Véronique Autret, une voix « claire, sonore, exceptionnellement juste, souple comme du velours, une voix de sirène vibrant au moindre ressac ou à la moindre émotion retenue ». (A.G. Hamon, in « Chantres de Toutes les Bretagnes »).

C'est une voix, un groupe, que l'on a entendus un peu partout en Bretagne, aux plus beaux jours du renouveau...

De longues années de silence pouvaient faire croire au renoncement et c'eût été dommage. Bonne nouvelle, il n'en est rien : Gwalary est aujourd'hui un groupe bien charpenté, formé de six bons musiciens, bien implanté dans sa terre léonarde, et qui a su intégrer aussi bien une nouvelle voix, celle de Bruno Baron que de nouveaux instruments (claviers).

Bien sûr, le groupe ne révolutionnera pas le Paysage Musical Breton. Telle n'est d'ailleurs pas leur ambition...

Leur ambition, à Véronique Autret et à ses « complices », c'est d'interpréter – et ils le font fort bien – et de faire connaître les chansons qu'ils aiment, les traditionnels bretons ou gallois, les textes d'Anjela Duval ou de Naig Rozmor, ceux de Yann Ber Premel ou de Denez Abernot – et il en est de fort beaux. Ecoutez « Un De e Oen », « A barzh Paour » ou « Briadelez 2000 »... C'est fluide et léger, frais et reposant. parfait pour retrouver votre sérénité... (si toutefois vous l'avez perdue...). Disponible en CD et K7.



ACCORDÉONS DIATONIQUES EN BRETAGNE (KMCD 08, production-distribution Keltia Musique).

« Ce disque original se veut une vitrine de l'accordéon diatonique dans toute sa diversité en Bretagne)»...



Christian Anneix, qui présente « Accordéons diatoniques en Bretagne » annonce la couleur. Ce qu'il ne dit pas, c'est que l'objectif est complètement atteint...

Il faut dire que le producteur – Keltia Musique – s'est donné les moyens de réussir, réunissant pour l'occasion sept des meilleurs accordéonistes bretons : Alain Pennec, du groupe Tammles ; Jacques Beauchamp, spécialiste des répertoires des Pays de Vilaine ; Bernard Lasbleiz, du groupe Ti Jaz, champion de Bretagne 89 d'accordéon diatonique, le tenant du titre 90 ; Patrick Lefebvre, Yann Dour, du groupe « C'est en disant », un vieux routier de l'accordéon diatonique qui a lui-même enregistré plusieurs disques (1) ; Christian Desnos, du groupe Cabestan ; Etienne Grandjean, ancien de Djiboudjep et qui joue aujourd'hui, entre autres, avec le groupe de Baron et Anneix, Gwenva...

Bref, le dessus du panier, rassemblé pour enregistrer, chacun, un ou plusieurs morceaux d'accordéon diatonique, surtout des thèmes traditionnels et aussi quelques compositions originales. Quinze titres en tout, et là-dedans il n'y a rien à jeter... Beaucoup d'airs à danser, suites de gavottes, suites de ridées, de ronds de Loudéac ou de danses plinn... Peu de mélodies, et une mention spéciale pour celles proposées par Etienne Granjean : « Caresses d'Arches », une composition, et surtout « Nova », où l'accordéoniste, à partir d'un thème de ridée, accompagné au saxo par Jean-Louis Le Vallegant (de Zap), nous tire les larmes des yeux...

En prime, Christian Anneix nous dresse un rapide historique de l'accordéon diatonique, depuis son implantation en Bretagne, à la fin du XIX[e] siècle.

Détrôné, à partir de 1930, par le chromatique qui sévit alors dans les bals musette, l'accordéon diatonique est revenu en force dans nos contrées depuis le début des années 70. Aujourd'hui il tient toute sa place dans nombre de groupes bretons.

A l'écoute d' « Accordéons diatoniques en Bretagne » on mesure le chemin parcouru. Le disque – il faut le souligner, ce n'est pas toujours le cas pour ce genre de compilation – ne procure pas une seule seconde d'ennui. Un bon investissement. (Durée 60' 17'').

AR C'HOAREZED GOADEC « Moueziou Bruded A Vreiz » (KMCD 11, Keltia Musique).

BAGAD BLEIMOR « Sonerezh geltiek ». (KMCD 12, Keltia Musique).

Keltia Musique s'est déjà fait un nom en Bretagne, notamment dans le domaine de l'importation de disques de musique celtique d'Irlande, Ecosse, Pays de Galles... Désormais le label quimpérois prend rang également en ce qui concerne l'édition bretonne.

Editions, on l'a vu avec les deux enregistrements précédents, réésitions : le catalogue de Keltia Musique s'étoffe, et, de plus, les choix sont généralement bien inspirés.

C'est ainsi que Keltia Musique ressort, fort intelligement, deux disques du label créé par Alan Stivell, Keltia III.

Le premier, c'est celui des sœurs Goadeg, publié en 1975, et c'est un véritable plaisir de retrouver, sur disque compact, les voix poignantes de Maryvonne, Eugénie et Anastasie.

« Depuis que je les ai connues, écrivait alors Alan Stivell, *je n'ai cessé de les admirer et de reconnaître en elles les dépositaires de mélodies et d'un style vocal perdus par beaucoup de chanteurs traditionnels, même âgés ».* Avec lui, avec elles, ressourcez-vous, retrouvez des chants aussi beaux que « Ar Sorgerez », « Al lez vamm », « Janedig Ar Rouz » et beaucoup d'autres. Indispensable !

Le second, c'est celui du bagad Bleimor, ensemble de bombardes, cornemuses et batterie. Bleimor, dont Stivell fut l'un des pen-sonner, a été sacré à plusieurs reprises champion de Bretagne des bagadou et occupe toujours une place importante en Bretagne.

L'enregistrement réalisé en 1974 à Langonned, reprend lui aussi des titres très connus. Ne serait-ce que pour « Eliz Iza », superbe gwerz des montagnes popularisée par les sœurs Goadec, le disque vaut le détour, même si les bagadou ont réalisé, depuis, de notables progrès.

Sachez que ce 33 tours – une pièce de collection – est aujourd'hui quasiment introuvable en vinyl. Profitez donc de sa sortie en CD pour ressortir votre discothèque.

Pierre MORVAN

(1) *Peuple Breton* juillet-août 1986.

Salud déoc'h,

C'est toujours avec plaisir que je me réabonne au « PB/PV », ci-joint un chèque de 120 F, ma situation financière actuelle ne permet pas de faire mieux, mais croyez que je suis de tout cœur avec vous et le combat « pacifique » qu'il faut mener pour rendre avant qu'elle ne la perde, sa vraie identité à la Bretagne, dans la tourmente qui va bientôt agiter l'Europe. Il faut qu'elle y trouve sa place.

Kenavo.

S.M. Naoned

Tous mes vœux les plus chers au journal « Le Peuple Breton » et à ses fidèles lecteurs. Bravo et encouragements aux militants et sympathisants UDB.

Suggestions : en rubrique « Loisirs-Sports » pourriez-vous « placer » les paroles de certaines chansons bretonnes et aussi pourquoi pas le calendrier sportif des épreuves nautiques en Bretagne.

Les calendriers-poster 1990 sont en vente à Cayenne !

Fraternellement vôtre.

Maryse Le Donval

Échos du colloque de Nantes

J'ai particulièrement apprécié la discrétion de l'UDB, qui n'a pas cherché à s'imposer, faisant ainsi vraiment figure de grand parti national, par delà les différences et les nuances de sensibiité.

Je ne vois d'ailleurs vraiment pas ce qui nous sépare.

De même que cette réunion a aussi été un plaidoyer pour la fin de la partition et la réunion du pays de Nantes au reste de la Bretagne, de même je fais tous les jours des vœux pour que nous atteignions à l'unité dans notre lutte pour la liberté de notre peuple.

Outre le plaisir de faire votre connaissance autrement que par lettre, j'ai rencontré beaucoup de gens que je n'avais pas vus parfois depuis bien des années.

Les orateurs ont tous été d'une haute qualité. J'ai particulièrement apprécié Siméoni et surtout la charmante Nelly Mas, mais en fait tous ces excellents orateurs regrettant seulement que cet homme remarquable qu'est P.Y. Le Rhun, que j'admire sans partage, n'ait pas plus explicitement mis en lumière le rôle néfaste et destructeur de l'État français jacobin dans l'affaire de Nantes.

Loeiz Le Bec et Henri Gourmelen sont d'excellents et très agréables orateurs, quant aux idées d'Y. Laîné, elles sont absolument miennes. La position géopolitique de la Bretagne devrait en faire la plaque tournante de tout l'Armor européen.

Courrier

Rétablir la vérité historique

(...)Il s'agit de mettre en lumière l'histoire des peuples. Il n'y a en effet rien de plus étonnant que la jeunesse des différents peuples de l'hexagone n'aie pas le droit de s'approprier son histoire de façon globale par le biais de l'école. Évidemment les Bretons depuis leur rattachement à la France ont une histoire commune aux autres « Français ». Il ne s'agit pas de le nier ! Mais à cette histoire commune vient s'ajouter des pans entiers d'histoire restés dans l'ombre ou dans le flou artistique pour la seule et unique raison qu'ils comportent l'affirmation d'une dimension bretonne chez nous, basque ou corse ailleurs (...).

(...)Le révisionnisme que nous devons exiger touche moins la recherche sur la matière bretonne (car dieu merci, des historiens s'y sont depuis longtemps attelés), que sa vulgarisation et par là même le rétablissement de bien des vérités. A l'heure où « l'Europe aux cent drapeaux » devient une réalité, où le révisionnisme historique fleurit à l'Est, exigeons l'apprentissage de notre histoire à tous les niveaux de l'école. Nous y avons le droit... Mais si, Mais si !

P.Y.M. (Landivizio)

Effets de rêves

Dans le cadre des cours d'Histoire de l'art de licence, nous avons, tout au long de cette année, préparé la publication d'un livre, de la conception des textes à la maquette finale. Cette option de licence est nouvelle et sera poursuivie les années prochaines.

Ce livre « Effets de rêves » a pour thème l'imaginaire dans la peinture de la Bretagne et se présente sous la forme de sept analyses d'œuvres de Lacombe, Sérusier, Luminais, Penguilly-l'Haridon et Yan'Dargent. S'adressant à tout public, notre livre a pour objectif d'initier nos lecteurs à l'approche d'une peinture.

Nous pensons que la richesse et la nouveauté (une première à l'Université) de cette expérience pourraient vous intéresser, aussi nous tenons à vous informer que nous sommes à votre disposition pour vous donner de plus amples informations, peut-être jugerez-vous le « produit » suffisamment séduisant pour en informer vos lecteurs.

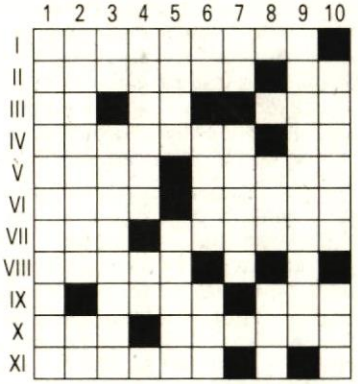
(...) nous vous remercions de votre compréhension et vous prie d'agéer, Monsieur, nos sincères remerciements.

Nathalie BRIAND
étudiante en Histoire de l'art

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème nº 24

(quelques mots sont en breton)



HORIZONTALEMENT

I. Le nom de ce village du vignoble nantais semble tout droit sorti des contes de Perrault. – II. Très pittoresques à Dinan ou à Vitré ; Article. – III. A l'instar du BZH ; Dans un portrait de l'Ankou ; Peu de chances que la Bretagne y soit représentée... – IV. Duguay-Trouin disait grand bien de ce Nantais ; Elle fut enthousiasmée par le Barzaz Breiz (initiales). – V. Peu nombreux mais très motivés, à l'UDB ; Son « camp » est un oppidum. – VI. Tel l'Etat breton par l'édit d'union ; Accompagne bien des prénoms. – VII. Lettres de St-Brieuc ; Agrémentent certains costumes. – VIII. Associé au feu dans le Barzaz Breiz. – IX. Malgré leur ruse, on peut les découvrir en allant de droite à gauche ; Mari. – X. Au commencement du jour ; Un lieu jadis peuplé de Vénètes. – XI. Lutter contre l'envahissement.

VERTICALEMENT

1. Ce lieu légendaire inspira notamment Aragon et Montherlant. – 2. Utile transition entre le temple de Mars et Dinan-Trélivan ; Il fut le père d'un poète maudit (initiales). – 3. Quand le Breton fait une paire de trop ; Selon une étymologie incertaine, ce serait le « Sans Souci » breton. – 4. Prunelle sauvage ; Article défini contracté. – 5. Pour parler de ses yeux, l'un des auteurs ci-dessus évoqua Lancelot ; On ne peut pourtant pas soupçonner St-Michel de la faire... – 6. Commun à la plaisance et au commerce ; Fit comme d'Aboville ; Il lui arrive de perdre ses cheveux. – 7. Telles les Forges d'Hennebont par la faute du pouvoir central (abréviation) ; Poète né à Redon en 1936. – 8. Lettres de Trégastel ; Métal. – 9. Gisements de sable vaseux servant d'amendement. – 10. Max Jacob les comparaît aux Bretons ; Sur les armes de Nantes ou de Morlaix.

M. ERWAN

Solution du problème nº 23

Horizontalement :

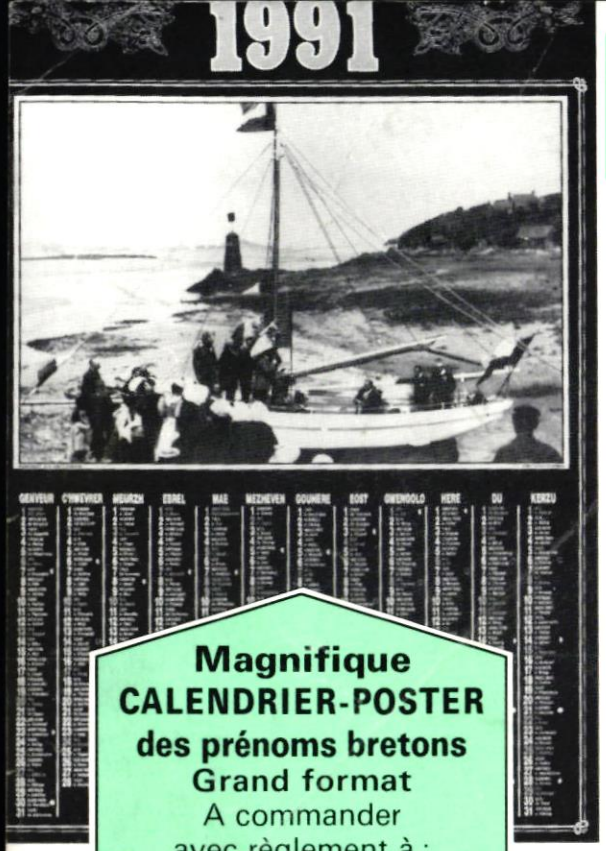
I. Montauban. – II. Iroise. – III. S.R. (Stade Rennais) ; Evidé. – IV. I.H.T. ; Guidel. – V. Nuage ; SERP (Pres). – VI. Eglises ; E.H. (Ernest Hello). – VII. Rogatien. – VIII. Lice ; R.G. (Robbe-Grillet). – IX. OIQ ; Loc ; Ao. – X. Peul ; Aherr. – XI. Anémone.

Verticalement :

1. Mininer ; O.P.A. – 2. Or ; Hugolien. – 3. Nostalgique. – 4. Tir ; Giac ; L.M. (La Mettrie). – 5. A.S. (André Suarès) ; Gestel. – 6. UEEU ; EI ; Oan. – 7. Visseiche. – 8. Aride. – 9. Dere ; Rare. – 10. Belphégor.

LA CRISE DU GOLFE





Magnifique
CALENDRIER-POSTER
des prénoms bretons
Grand format
A commander
avec règlement à :
U.D.B., B.P. 203
56102 LORIENT Cedex
40 F le premier
30 F par calendrier en plus

L'ÉVÉNEMENT

LOEIZ LE BEC

BRETAGNE VERTE

La Bretagne et les problèmes de l'Ecologie



"Les Cahiers du Peuple Breton" n°4
Presses Populaires de Bretagne
Prix 30 F

Deux nouveautés à notre catalogue : l'étude de Loeiz Le Bec sur les problèmes écologiques en Bretagne (voir p. 4) : la terre des Bretons, l'eau, l'énergie. Important et passionnant. Et « Le défi celtique » de l'historien breton Alain Guillerm, qui éclaire parfaitement le passé de la Bretagne, des origines au Moyen-âge.

Pour tout nouvel abonné un cadeau

Le « *Peuple Breton* » n° 300 du 25e anniversaire, avec 36 pages, dont le fac similé du numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne.



Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Élans et déceptions », 20 F.
- ☐ F. Péru : Gliz Arc'hant, 45 F franco.
- ☐ F. Péru, Bugel ar C'hoat, 40 F franco.
- ☐ J. Gros, « Le Trésor du breton parlé » (80 F).
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- ☐ La Bretagne et les problèmes écologiques, 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- ☐ A. Guillerm : « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à : P.P.B., BP 301, 22304 Lannion Cedex)